

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1697 - 19 janvier 2001 - prix : 9F

**Levons-nous tous
contre Danone...
et les attaques
du grand patronat !**

Manifestons le 25 janvier

**Pas touche
aux retraites !**



(page 5)

SOMMAIRE

Leur société

- 4 - Vache folle : licenciements avec l'aval du gouvernement
- Les victimes des « guerres propres »
- J. C. Mitterrand martyr
- 5 - Retraites : tous dans la rue le 25 janvier!
- Salaires : dans la Fonction publique et ailleurs, l'augmentation s'impose
- 6 - La manifestation du 27 janvier pour les sans-papiers
- Vie sauve pour Mumia Abu Jamal!
- 7 - Transports urbains : la pieuvre Vivendi
- Rouen : grève dans les transports
- Roissy : une nouvelle zone de rétention

Tribune

- 6 - Le 25, ensemble pour les retraites : la rispote ouvrière peut partir de là

Dans le monde

- 8/9 - Salvador : après le tremblement de terre
- États-Unis : le gouvernement de Bush
- Turquie : l'arbitraire dans les prisons
- 14/15 - Il y a dix ans : la guerre du Golfe.

Dans les entreprises

- 10 - Grève dans les Caisses d'Épargne
- SPN (Fourmies Nord) : le patron commence à reculer
- La Poste - tri Bordeaux
- 11 - Danone :
• les actionnaires font leur beurre
• LU (Chateau-Thierry - Aisnes)
• Heudebert (Toulouse)
- 12 - Gates (Nevers - Nievres) : une grève qui a redonné le moral
- Cherbourg : un procès honteux
- 13 - RATP dépôts de bus de Montrouge et Massy : la grève
- 16 - Michelin (Clermont-Ferrand) : les 35 heures ne passent pas

Voir

- 15 - Billy Elliot, de Stephen Daldry
- Marie-Line, de Mehdi Charef

PROCHAINES RÉUNIONS PUBLIQUES AVEC ARLETTE LAGUILLER



• **NANCY**
avec Christiane NIMSGERN
Jeudi 18 janvier
à 20 h 30

Palais des Congrès
Rue du Grand-Rabbin-Haguenauer

• **ANGOULÊME**
avec Jean-Pierre COURTOIS
Vendredi 19 janvier
à 20 h 30

MJC de la Grande-Garenne
(Salle polyvalente)
Rue Pierre-Aumaître

• **BOURGES**
Samedi 20 janvier
à 17 h 30

Salle Germinal

• **BESANÇON**
avec Marie-France ROCHE
Mercredi 24 janvier
à 20 h 30

au Petit Kursaal
Place du Théâtre

• **POITIERS**
avec Ludovic GAILLARD
Jeudi 25 janvier
à 20 h 30

Salle Jouhaud
Maison du Peuple
rue Arsène-Orillard

• **AMIENS**
avec Bruno PALENI
Mercredi 31 janvier
à 20 h 30

Salle Dewailly
Place Dewailly
(à côté du Coliseum)

• **CHERBOURG**
avec Régine MROWKA
Jeudi 1^{er} février
à 20 heures

Salle polyvalente
complexe Chantereyne

• **CHARTRES**
avec Marie-José AUBERT
Vendredi 2 février
à 20 h 30

Salle Jehan-de-Beauce (Mairie)

• **REIMS**
avec Thomas ROSE
Dimanche 4 février
à 16 h 30

Salle des Chatillons
Boulevard des Phéniciens

• **ANGERS**
avec Marie-Louise DUPAS
et Robert CERISIER
Mardi 6 février
à 20 h 30

Centre de Congrès
Boulevard Carnot

• **ORLÉANS**
avec Christiane HAUCHERE
et Patrick LAMIABLE
Mercredi 7 février
à 20 heures

Salle Eiffel - 15, rue
de la Tour-Neuve

• **COMPIÈGNE**
avec Jean-Marc ISKIN
Jeudi 8 février
à 20 heures

au Centre
de rencontres de la Victoire

• **LIMOGES**
avec Claudine ROUSSIE
Vendredi 9 février
à 20 h 30

Salle du temps libre
(derrière la mairie)

• **MÉRIGNAC**
avec Nelly MALATY
Samedi 10 février
à 20 h 30

au Krakatoa
3, avenue Victor-Hugo

• **MULHOUSE**
avec Françoise RUCH
Jeudi 15 février
à 20 h 30

Salle de la Bourse

• **CHALON-SUR-SAÔNE**
avec Pascal DUFRAIGNE
Vendredi 16 février
à 20 heures

Salle du Clos-Bourguignon

• **GRENOBLE**
avec Roland CALMEL
Jeudi 1^{er} Mars
à 18 h 30

Alpexpo - tram ligne
A - arrêt Alpexpo

• **SAINT-NAZAIRE**
avec Jean-Claude SAINT-ARROMAN
Mercredi 21 février
à 20h30

Maison du Peuple de Saint-Nazaire
Place Marceau

AUTRES RÉUNIONS PUBLIQUES DE LUTTE OUVRIÈRE

NOISY-LE-SEC
Jeudi 18 janvier
à 20h
Salle Charlie-Chaplin
33, rue Moissan

PANTIN
avec Armonie Bordes
Vendredi 19 janvier
à 19h
Maison de quartier
des courtillères

CLERMONT-DE-L'OISE
Mercredi 24 janvier
à 20h
Salle Fernel
(Hôtel de Ville)

SAINT-BRIEUC
avec Alain Le Fol
Vendredi 26 janvier
à 20h30
Centre Charner, Bât B, pte 6

CRETEIL
avec Daniel Gendre
Mardi 30 janvier
à 20h30
Maison de quartier du Port
17, Mail Salzgitter

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET
<http://www.lutte-ouvriere.org> e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél 01 44 83 08 93 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmors, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage: 13400 exemplaires. Composition: [Et Associés]. Impression: Poto de l'Île-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 0148142165. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à: Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à: **LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18**. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé: tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM:
PRÉNOM:
ADRESSE:
CODE POSTAL et VILLE:
COMPLÉMENT D'ADRESSE:
Je m'abonne à: **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de:
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de:
Règlement:
- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

L'éditorial
d'Arlette
LAGUILLER

Éditorial des bulletins
d'entreprise du 15 janvier 2001

LEVONS-NOUS TOUS CONTRE DANONE... ET LES ATTAQUES DU GRAND PATRONAT !

■ Dans le concert de commentaires visant à faire croire qu'avec la reprise économique tout va pour le mieux, et que le problème du chômage sera rapidement réglé, l'annonce par la presse d'un plan de 3 000 licenciements dans le groupe Danone, dont 1 700 en France, a fait l'effet d'une fausse note.

Danone n'a pas confirmé ces chiffres, mais ne les a pas non plus démentis, et a reconnu qu'il préparait une « ample » restructuration de sa branche biscuits et que des fermetures de sites « n'étaient pas exclues ». Ce qui revient à confirmer que de nombreuses suppressions d'emplois sont envisagées.

Pourtant Danone fait des bénéfices, y compris dans le secteur menacé de la biscuiterie, où les profits ont représenté au cours de la dernière année 7,9 %. Mais pour la direction du groupe ce taux est insuffisant en comparaison des 10,95 % que rapportent les produits laitiers, et des 12,34 % des eaux minérales. Et c'est pour augmenter les profits de la biscuiterie, et satisfaire ainsi ses actionnaires, qu'elle veut faire effectuer le même travail par des effectifs plus faibles, et donc licencier.

Ce faisant, Danone ne fait qu'appliquer la même recette qu'utilisent depuis des années les innombrables entreprises qui ont licencié, alors même qu'elles accumulaient des bénéfices.

En octobre 1999, Jospin s'était déclaré impuissant à empêcher Michelin de réduire les effectifs du groupe, alors qu'il venait d'annoncer des bénéfices en hausse. Aujourd'hui, les responsables du gouvernement n'envisagent pas plus de s'opposer au plan de

Danone. D'après *Le Journal du Dimanche*, Jean Le Garrec a exprimé au nom de la commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale le désir que les dirigeants de Danone se comportent en « citoyens conscients » et a lancé « un appel à (leur) raison ». Et au ministère de l'Emploi, dirigé par Elizabeth Guigou, on affirmerait que « Danone a tout à fait le droit de s'interroger sur sa restructuration », et que la fuite concernant ce plan « ne va que compliquer le traitement de cette question ».

Mais il n'est pas vrai que ce gouvernement soit impuissant. Il pourrait prendre des mesures de rétorsion contre Danone, menacer de réquisitionner l'entreprise si ce plan était maintenu, ou à tout le moins menacer de supprimer toutes les aides de l'Etat à Danone.

En décembre, par exemple, le Conseil régional d'Ile-de-France (dirigé, comme le gouvernement, par la « gauche plurielle ») a voté une subvention de 10 millions à Danone pour l'aider à implanter un centre de recherche à Palaiseau. Mais personne ne menace aujourd'hui Danone de revenir sur cette mesure s'il procède à des suppressions d'emplois.

La vérité est que ce gouvernement qui se dit de gauche est tout autant au service de la grande bourgeoisie que la droite à qui il a succédé.

Le patronat n'a qu'un but, toujours plus de profits, toujours plus de sacrifices à imposer aux travailleurs pour augmenter ses profits. Après s'en être pris, avec le PARE, aux droits des chômeurs, les patrons, qui voient pourtant leur fortune se multiplier au

long des années, ont entrepris de s'attaquer aux retraites. S'ils réussissent, il faudra travailler jusqu'à 70 ans pour bénéficier d'une retraite entière, et crever de misère si on ne tient pas au travail jusqu'à cet âge-là.

Les travailleurs de chez Danone, notamment ceux de l'usine de Calais, qui sont entrés en lutte dès l'annonce du plan de licenciements, ont eu raison. Ce n'est que par la lutte que l'on pourra contraindre le patronat à reculer. Et par une lutte d'ensemble de toute la classe ouvrière, que les organisations syndicales devraient s'employer dès maintenant à préparer et à organiser.

Mais, à défaut de suffire pour faire reculer le patronat, les prochaines élections municipales pourront déjà nous permettre de montrer aux politiciens de droite, comme à ceux de la « gauche plurielle », que dans le monde du travail la colère contre le grand patronat et les politiciens à son service ne cesse de grandir. Et qu'elle pourrait bien finir par exploser.

Arlette LAGUILLER

**La prochaine réunion du
CERCLE LÉON TROTSKY**

aura pour thème :

**DÉMOCRATIE,
DÉMOCRATIE PARLEMENTAIRE,
DÉMOCRATIE COMMUNALE**

**Vendredi 26 janvier
à 20 h 30**

Salle de la Mutualité,
24, rue Saint-Victor à Paris (5^e)
Métro: Maubert-Mutualité
Participation aux frais : 20 F

Vache folle LES INDUSTRIELS LICENCIENT AVEC LA COMPLICITÉ DU GOUVERNEMENT

Les industriels de la viande n'ont pas attendu très longtemps pour aller frapper à la porte du gouvernement afin de lui demander d'intervenir en leur faveur dans la crise de la vache folle. Et ils ont été entendus avec compréhension...

Vendredi 12 janvier en effet, les représentants des industriels de la filière ont été reçus par les services d'Elisabeth Guigou, ministre de l'Emploi et de la Solidarité, et ont obtenu certaines garanties qu'ils réclamaient. En particulier, les entreprises qui avaient signé un accord sur les 35 heures loi Aubry ont obtenu de conserver les aides allouées et les allègements de charges, même si elles ne créent ou ne préservent aucun emploi comme la loi le prévoit en principe.

Les industriels de la viande ont de quoi être satisfaits. Non seulement ils continueront à toucher les aides de l'Etat, non seulement ils ne créeront pas d'emplois mais de surcroît, ils annoncent qu'ils vont en supprimer des milliers. Le responsable de la Confédération française des entreprises du bétail et de la viande, en même temps président de la Fédération nationale de l'industrie et des commerces en gros de viandes, Laurent Spanghero, annonçait en effet, à la sortie du ministère, qu'il ne fallait pas exclure « de 8 000 à 10 000 licenciements » sur un total d'environ 70 000 emplois dans la filière viande.

Les travailleurs, ceux des abattoirs en particulier, devraient ainsi faire les frais d'une situation dans laquelle ils ne sont pour rien. Ils devraient accepter d'être jetés à la rue et de perdre leurs moyens de

vivre parce que les affaires des industriels de la viande se portent moins bien et parce que le gouvernement défend les intérêts de ceux-ci, quitte à sacrifier des milliers d'emplois ! L'abattoir le plus important du pays, Socopa, qui compte de nombreuses entreprises dispersées dans l'Ouest mais aussi dans d'autres régions, vient d'annoncer la suppression de 95 postes sur 600 à Coutances (Manche) et celle de 133 postes sur 1 300 dans l'usine de Cherré (Sarthe). Dans d'autres abattoirs, le chantage à l'emploi s'exerce au prix de l'annualisation et de la flexibilité, du travail à temps partiel. Non seulement les conditions de travail vont se dégrader mais les salaires vont être amputés gravement. Pour tous les travailleurs de ces métiers pénibles, la crise de l'ESB va se traduire par une dégradation importante de leurs conditions de vie et de travail. Et c'est révoltant.

Une nouvelle réunion était prévue, mardi 16 janvier, entre le secrétaire d'Etat à la consommation, François Patriat, le ministère de l'Agriculture, Jean Glavany, et les représentants des éleveurs, des patrons de l'industrie et de la viande et de la distribution. Elle se traduira probablement par de nouvelles mesures favorables aux plus riches et plus importants entrepreneurs de ces secteurs. A l'ordre du jour, il y aurait le coût du dépistage en cours de l'ESB et donc la question « qui va payer » les tests, le stockage, le déficit d'abattage, etc ?

Les industriels de la filière viande, quels qu'ils soient, refusent de mettre la main à la poche et se tourneront vers le gouvernement. Ils ne s'en cachent d'ailleurs

pas et le gouvernement est tout prêt à les satisfaire, lui dont les services du ministère des Finances ont déjà déclaré : « *Quand les coûts seront connus, nous puiserons dans les ressources de l'Etat pour les financer* ». La facture de quelque 10 milliards de francs, toujours selon le ministère, devrait donc être payée par les contribuables... c'est-à-dire par les consommateurs et les travailleurs, premières victimes de la crise en cours. Sans compter que la facture en question pourrait bien s'alourdir encore au fil des mois si l'on tient compte de la pagaille qui est décrite, avec l'engorgement des laboratoires autorisés, les tests demandés et non effectués, les laboratoires privés auxquels le gouvernement délivre désormais l'agrément nécessaire pour réaliser les tests et qui risquent, dans bien des cas, d'être à la fois juges et parties avec les possibilités de dérives que cela signifie.

Quand on apprend que le numéro trois de l'abattage, Soviba, filiale de l'une des plus grosses coopératives du pays (Cana), vient d'obtenir l'agrément pour effectuer dans ses laboratoires du Calvados les tests de l'ESB et qu'elle attend l'agrément pour d'autres laboratoires, attendant à d'autres de ses abattoirs, on peut quand même s'inquiéter de la façon dont la recherche du prion de l'ESB se fera...

Pendant ce temps, les fabricants de farines carnées et les industriels de la nutrition animale ne sont ni inquiétés ni sollicités pour payer la facture d'une crise dont ils sont largement responsables...

Lucienne PLAIN

LE MARTYRE DE J. C. MITTERRAND

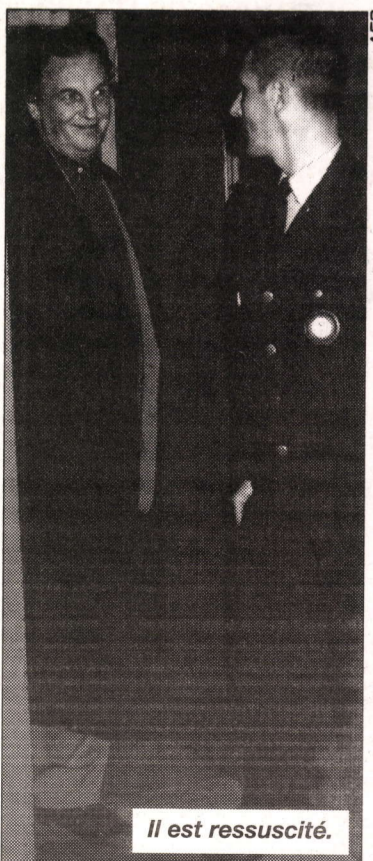
Mis en examen entre autres pour trafic d'armes et fraude fiscale, J.-C. Mitterrand (Jean-Christophe de son prénom et pas Jésus-Christ, autre martyr célèbre de l'histoire) l'un des deux rejetons légitimes de l'ancien président de la République a été contraint par décision d'un juge d'instruction d'élire domicile, durant les fêtes de fin d'année, à la prison de la Santé.

Une personnalité du monde des affaires et de la politique mise en examen et écrouée cela devient d'une morne banalité, sauf pour les amis, les proches et la famille du fils Mitterrand. Ils y ont été de leur colère à l'égard de la justice. Jean-Christophe lui-même a découvert « de la haine » dans les yeux de son juge. Finalement ses amis lui ayant

procuré les cinq millions que réclamait la justice pour le laisser en liberté provisoire, ce qui lui a permis de retrouver le douillet nid familial ; son frère, donc lui aussi issu de l'illustre descendance du non moins illustre ex-président de la République et par ailleurs député socialiste, a qualifié cette caution de « rançon ». A croire que Jean-Christophe n'était qu'un otage dans les mains d'une vilaine justice partisane.

Que la justice ne se contente pas d'assaisonner les voleurs de mobylettes ou les sans-papiers qui essayent d'échapper à la misère de leur pays ou aux guerres civiles alimentées par les armes fournies par de sordides trafiquants, c'est vraiment pas d'jeu !

Alain VALLER



Il est ressuscité.

LES VICTIMES « OUBLIÉES » DES GUERRES « PROPRES »

Le ministère de la Défense annonce qu'après examen médical des soldats, ayant servi dans le Golfe ou au Kosovo, et atteints de leucémie, ceux-ci ne doivent pas leur maladie à des inhalations d'uranium appauvri, du moins pour cinq d'entre eux sur les six cas recensés. Pour le sixième on ne sait pas encore. Leurs cancers seraient dus à d'autres causes : vapeurs d'essence, produits chimiques divers... Et les dirigeants de l'OTAN prétendent la même chose : l'uranium appauvri ne serait pour rien dans les cas de leucémie signalés un peu partout.

En admettant que cela soit exact, on peut constater qu'il y a donc de nombreux produits cancérigènes qui sont manipulés et inhalés par les militaires... et sans doute beaucoup plus parmi les travailleurs dans le civil !

On peut aussi constater que les états-majors, que ce soit celui de l'OTAN ou les états-majors nationaux, n'ont pas brillé par la transparence et l'information. On connaissait les risques de l'uranium appauvri dès qu'il a commencé à être utilisé à la pointe des obus pour son pouvoir perforant, en France, par exemple, dès 1986. Des essais ont été réalisés (comme pour chaque armement nouveau), et des responsables sanitaires avaient mis en garde les utilisateurs. L'uranium appauvri ne présente pas de danger particulier au repos. Mais après explosion il dégage des produits toxiques. Et les militaires qui ont servi au Kosovo ou dans la guerre du Golfe n'en étaient même pas informés. Les chefs des armées ont un solide mépris pour leurs propres troupes, simple chair à canon, chair à radiations.

Mais le plus choquant dans cette affaire, c'est encore que l'on ne parle des méfaits de ces armes qu'à propos du sort de quelques

dizaines de soldats. Certes ils sont victimes de la guerre et de l'armée en général. Mais combien de morts dans les camps « d'en face » ? Car les obus à l'uranium appauvri sont surtout redoutables... quand on les reçoit ! Ils ont été conçus pour percer les blindages des chars. Combien de soldats irakiens ou serbes ont été grillés vifs à cause de ces obus ? Et de façon plus générale combien de militaires irakiens ont été tués ou blessés, pas seulement par ce type d'obus, mais par tous les autres bombardements de la guerre du Golfe ? 100 000, 200 000 ? On l'ignore, et les états-majors n'ont pas l'air trop soucieux de le savoir, ou plus probablement ils le savent mais se gardent de publier les chiffres réels des estimations.

Et puis combien de civils sont morts ou ont été blessés lors des bombardements sur l'Irak ou sur le Kosovo ? On a parlé à l'époque de « guerre propre », de « frappes chirurgicales ». Cela voulait dire que les agresseurs, Etats-Unis et pays occidentaux, ne devaient pas avoir de pertes ou extrêmement peu. Par rapport à bien des conflits précédents, comme la guerre du Vietnam par exemple, cela a été vrai. Mais pour les adversaires des armées occidentales et pour les civils, ce fut souvent le carnage.

A quoi il faut ajouter que l'embargo sur l'Irak, qui continue toujours, a probablement causé encore beaucoup plus de victimes civiles en dix ans, à cause de la sous-alimentation, du manque de soins, etc. que la guerre elle-même.

Mais qu'il s'agisse de cette affaire d'uranium appauvri ou du reste, les états-majors veulent garder leurs prérogatives et le droit de décider souverainement et de leurs modes d'intervention et du choix des armes.

André VICTOR

Face aux attaques du patronat contre les retraites

TOUS DANS LA RUE LE 25 JANVIER!

Le porte-parole du MEDEF, Denis Kessler, a annoncé mardi 16 janvier l'intention du patronat de ne plus payer les cotisations à l'ASF (Association pour la structure financière), l'organisme qui assure le financement des retraites complémentaires du secteur privé (AGIRC et ARRCO) entre 60 et 65 ans. La convention régissant l'ASF étant arrivée à expiration le 31 décembre, le patronat voudrait par ce coup de force imposer la remise en cause du régime actuel. Dans l'immédiat, son attitude aurait pour effet de mettre l'ASF dans l'incapacité de payer les pensions à partir du 31 mars prochain.

Pour son chef de file, le baron Seillière, la position du patronat relèverait du « bon sens » car, dit-il, « si on ne veut ni augmenter les cotisations déjà trop lourdes sur les actifs, ni baisser le niveau des retraites tout en finançant le régime par répartition, il n'y a qu'une solution appliquée dans tous les pays européens :

prolonger modérément et progressivement la durée de versement des cotisations dans un système de retraite à la carte. Concrètement, Seillière et le MEDEF voudraient imposer l'extension de la durée des cotisations de 40 à 45 ans pour pouvoir prétendre au taux plein, avec la possibilité de partir sans attendre d'avoir

cotisé 45 années, mais en acceptant une diminution des pensions. Rien de moins !

En clair, cela reviendrait à rester jusqu'à 65, voire 70 ans à son poste de travail pour pouvoir bénéficier d'une retraite normale. C'est cela « le bon sens » ? Bien sûr que non, et les patrons savent bien que peu de salariés pourront suivre les cadences de travail jusqu'à cet âge. Les propos de Seillière sont d'autant plus hypocrites que dans plusieurs branches professionnelles, comme l'automobile, la chimie, les banques, la presse ou l'industrie du papier-carton, les patrons sont en train de négocier avec l'Etat des départs en pré-retraite concernant plusieurs dizaines de milliers de salariés, plans qui visent non seulement à réduire leurs effectifs mais aussi à recruter une main-d'œuvre jeune et plus apte à supporter l'accélération

des cadences de travail.

Le patronat veut remettre en cause la retraite à 60 ans, mais c'est aussi et surtout pour imposer une importante baisse des pensions. C'est d'autant moins acceptable que déjà, dans le cadre du régime actuel, dans bien des cas elles ne permettent pas aux retraités de vivre décemment.

Pour le financement des retraites comme pour celui de la Sécurité sociale, le patronat poursuit la même politique : le sort des salariés, comme celui des chômeurs et des retraités, lui importe peu : ce qui compte à ses yeux, c'est de payer le moins possible.

Pour appuyer ses propos, le Medef met comme toujours en avant des prévisions alarmistes faisant ressortir un déficit supérieur à 160 milliards de francs pour le régime des retraites complémentaires... à l'horizon 2020 ! Alors que d'autres sources aboutissent à des

conclusions diamétralement opposées, faisant état d'un excédent de 200 milliards. Quant aux prétendus arguments que Seillière et ses amis tirent des évolutions de la démographie, de l'allongement de la durée de vie, du déséquilibre entre les actifs et les retraités, etc., ils ne pèsent pas plus lourd. C'est même un comble que les représentants de Michelin, Danone, Lever et de tous les groupes qui licencient osent mettre en avant la baisse du nombre d'actifs, comme s'ils n'en étaient pas responsables !

Quoi qu'il en soit, même avec moins d'actifs et des retraités qui vivent plus longtemps, la société pourrait largement offrir des retraites correctes pour tous. Il suffirait de prendre là où il y a de quoi les financer : sur les profits qui ne cessent d'afficher d'insolents records.

Les travailleurs n'ont aucune raison de se laisser faire. Face à cette nouvelle attaque du patronat contre leurs retraites, il faut se mobiliser. En commençant par être nombreux à la manifestation à laquelle appellent tous les syndicats (CGT, FO, CFDT, CGC et CFTC), le jeudi 25 janvier.

A.R.

Dans la Fonction publique et ailleurs L'AUGMENTATION DES SALAIRES S'IMPOSE

Le jeudi 18 janvier devaient reprendre les négociations sur les salaires dans la Fonction publique entre ministre et syndicats. Devant le caractère dérisoire des propositions gouvernementales, la CGT, FO, SUD et la FSU ont appelé les travailleurs à se mobiliser, à manifester et, dans plusieurs secteurs, à faire grève.

Le ministre Michel Sapin ne change en effet strictement rien à ce qu'il avait annoncé en décembre dernier : 0,5 % d'augmentation pour l'année 2000, soit en tout et pour tout 40 F de plus à compter de décembre 2000 pour un postier ou une aide-soignante, et 1,2 % prévus en 2001 et 2002. Pour des salaires de 8 000 F, ceux de bien des travailleurs de la Fonction publique, cela ferait donc autour de 100 F d'augmentation mensuelle ces années là.

Ces sommes sont en elles-mêmes dérisoires, et seront rapidement annulées par les augmentations de prix. Mais elles sont encore plus ridicules si l'on se souvient

qu'elles font suite à des années pendant lesquelles le pouvoir d'achat des fonctionnaires, comme de tous les travailleurs, n'a cessé d'être rogné. La CGT estime que depuis 1983, époque où s'était appliqué le blocage des salaires instauré par le gouvernement socialiste de Pierre Mauroy, le pouvoir d'achat des fonctionnaires a baissé de 10 % par rapport à l'indice INSEE et de 30 % par rapport à l'indice du syndicat. Il faudrait donc augmenter les salaires de 2 000 F par mois au moins pour combler le retard.

Il n'en va d'ailleurs pas différemment dans le secteur privé. Pendant des années, les patrons ont profité de la pression du chômage pour bloquer, et même réduire, les salaires réels. Et à cela s'est ajouté pour l'ensemble des travailleurs l'accroissement des prélèvements sociaux. En programmant pour les années à venir des augmentations peau de chagrin dans la Fonction publique, Jospin veut bien sûr faire des économies qu'il pourra affecter en subventions ou allègements de charges au patronat. Mais il veut aussi, comme toujours donner

l'exemple au patronat. Il répète en toute occasion que ce n'est pas parce qu'il parle de baisse du chômage, voire de plein-emploi, qu'il faut augmenter les salaires. Les négociations dans la Fonction publique sont pour lui l'occasion de montrer que pour les fonctionnaires, qui représentent un quart des salariés, il entend bien garder ce cap. Et nul doute que ce message sera reçu cinq sur cinq par les patrons. Dans ce domaine, patronat et gouvernement sont sur la même longueur d'onde.

Alors oui, il y a un verrou à faire sauter en matière de salaires, et pas seulement dans la Fonction publique. Il faut en finir avec ces années de blocage, voire de diminution des revenus du monde du travail et exiger le rattrapage de ce qui est dû aux travailleurs.

Ce 18 janvier seuls les fonctionnaires ont été appelés par leur organisations syndicales à manifester. Ce devrait être tous les travailleurs qui, dans la prochaine période, se retrouvent au coude à coude pour exiger leur dû.

Daniel MESCLA

CACHOTTERIES DE GRAND PATRON

Dans une interview publiée dans le journal *Le Parisien*, le patron des patrons, le baron Seillière, interrogé sur le montant de son salaire, a refusé de répondre. « J'ai publié mon salaire dans les documents de ma société. Le chiffre est donc déjà connu. Mais je ne le cite pas sauf s'il s'agit d'une question posée par l'un de mes actionnaires. Ce n'est pas un sujet pour le public... »

Le baron avait fait pas mal de cinéma, il y a près d'un an, autour de sa décision de dévoiler ses revenus « au titre de la transparence », avait-il affirmé à l'époque, incitant les autres grands patrons à en faire autant. On sait donc que, après impôts sur le revenu, Seillière avait gagné l'année précédente plus de

3 360 000 francs, sans compter plus de 11 millions de stock-options. Ce qu'il a tenu à rappeler de façon quelque peu hautaine, il l'expliquait déjà, à l'époque. Il ne se mettait ainsi à nu que pour ses actionnaires. Ses secrets ne sont pas destinés aux manants.

Qu'à cela ne tienne. Il faudra bien que les travailleurs imposent à ces beaux messieurs qu'ils livrent tous leurs secrets ; aussi bien ceux concernant leurs revenus, leurs biens, leurs affaires, petites et grandes.

Monsieur le Baron respecte les actionnaires, c'est normal ; il n'a que mépris pour les travailleurs et leurs actions. C'est tout aussi normal. Jusqu'au jour où « le public », comme il dit, réclamera des comptes.

M.R.

HABITUDES DE PATRON

Dans la même interview, Seillière est revenu sur la situation d'insécurité du travail des convoyeurs de fonds : « On a trouvé 85 milliards de l'Etat pour financer les 35 heures » (C'est une reconnaissance, mais pas de dette). « Avec le quart de cette somme, on mettrait en France un système de sécurité qui serait probablement le meilleur du monde... ». Et c'est Seillière qui dit cela.

Sauf qu'il n'est pas dans les

intentions du baron de demander au patronat qu'il restitue une partie de ces 85 milliards pour financer la sécurité des convoyeurs de fonds.

Il réclame tout bonnement que ce soit l'Etat qui finance. « Remettez-nous ça la patronne », dit-il à Jospin, qu'il traite comme son larbin.

Il faut bien reconnaître que ce dernier n'a fait qu'encourager une telle attitude.

M.R.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Le 25, ensemble pour les retraites : LA RISPOSTE OUVRIÈRE PEUT PARTIR DE LÀ !

En annonçant son intention de remettre en cause la retraite à 60 ans le MEDEF s'est livré à une véritable provocation. Et devant l'émotion qu'ils ont soulevée ses dirigeants en rajoutent encore en proposant que les patrons cessent depuis le premier janvier de payer les contributions à l'ASF. Or ce sont les patrons qui reversent les cotisations patronales comme salariales. L'ASF à sec, cela représenterait une perte sur la retraite de 22 % pour ceux qui la prennent à 60 ans et de 6 à 22 % pour ceux qui partent au delà de 60 ans.

L'attaque patronale est tellement directe et virulente que, une fois n'est pas coutume, toutes les confédérations syndicales appellent à refuser le diktat patronal, et proposent de faire du 25 janvier une journée commune d'action. Est-ce enfin le début d'une riposte ouvrière aux prétentions patronales de « refondation sociale » ?

Jusqu'ici, le patronat et le gouvernement complice ont, pour imposer leurs « réformes », les lois Aubry ou le PARE, bénéficié soit de l'appui de centrales syndicales comme la CFDT soit de réactions molles comme celles de la CGT ou de FO qui ont bien dénoncé les attaques patronales d'un côté mais pour blanchir le gouvernement de l'autre, et surtout sans organiser la riposte nécessaire.

Cette fois, officiellement, les confédérations syndicales sont unies et unanimes pour appeler à réagir. En fait, l'unité est de façade et les positions des dirigeants syndicaux sur la prétendue réforme des retraites sont très diverses. Il y a ceux qui admettent les arguments patronaux sur le fond comme la CFDT. Il y a ceux qui s'apprentent déjà à reculer sur les exigences patronales, admettant d'avance que les patrons ne pourraient plus payer les retraites sous le prétexte de la baisse du nombre des actifs. Il y a ceux qui demandent à l'Etat de prendre le relais. Il y a ceux qui admettent le principe de la retraite à la carte, une manière d'aller dans le sens de ce que veulent les patrons. Cependant, pour l'instant, tous ont mis leurs différences de côté pour réagir ensemble, ce dont se félicitent bien des travailleurs.

Au vu des réactions déjà enregistrées dans les entreprises et les syndicats il est d'ors et déjà clair en effet qu'une fraction non négligeable des travailleurs est touchée et serait mobilisable. Pourtant il ne semble pas que les confédérations aient l'intention d'aller le 25 jusqu'à une journée de grève générale ni même une manifestation nationale. Même les plus en pointe, comme la CGT, en restent à séparer les différents problèmes et les diverses catégories au lieu de faire converger les manifestations : ainsi les salaires alors que tous les autres sont appelés le 25 à le faire pour les retraites complémentaires (ce qui ne touche pas les fonctionnaires pourtant menacés eux aussi dans leurs pensions par le projet du gouvernement de faire passer le nombre d'années nécessaires de 37,5 à 40). Mais de toute évidence les centrales syndicales voulant ignorer le vrai rôle de ce gouvernement s'apprentent à laisser à la journée du 25 l'allure d'une mani-

festation de soutien à celui-ci sous le prétexte que sa ministre Guigou dénonce le MEDEF... pour l'instant.

Baisser le coût de la force de travail

Pourtant il s'agit bien de l'offensive générale du patronat et du gouvernement pour baisser le coût de la force de travail. Les 35 heures ont été un moyen de bloquer les revendications salariales. Le PARE va permettre d'imposer des emplois mal payés aux chômeurs. La prime à l'emploi et le crédit d'impôts sont d'autres moyens d'éviter l'augmentation des bas salaires. Le refus par le gouvernement d'augmenter le SMIC va dans le même sens. Le partage des rôles entre le MEDEF et le gouvernement avait déjà été visible lors des négociations sur les 35 heures et sur le PARE. Il l'est encore avec l'annonce que le gouvernement attendra l'après élections municipales pour signer le PARE. Cela signifie que jusqu'aux élections, deux mois seulement, le gouvernement sera virulent contre les plans du MEDEF sur les retraites, pour donner son accord ces élections passées. Le MEDEF met la barre suffisamment haut pour gagner largement même s'il doit la rabaisser un peu. Il ne fait que fournir ainsi au gouvernement et à certains syndicats la possibilité de prétendre alors qu'ils ont obtenu des reculs du MEDEF. Belle opération de dupes !

Avec la reprise économique, patronat et gouvernement craignent que les travailleurs revendiquent des augmentations. Et de fait, il y a en ce moment de nombreux mouvements éparés sur les salaires. Une contre-offensive sérieuse sur les retraites ne pourrait que mener à une remise en cause de toutes les attaques récentes du patronat et du gouvernement sur les salaires, les retraites et l'emploi ! Car en cette période de profits élevés, les licenciements collectifs continuent. Vient de le rappeler l'annonce de la fermeture projetée de 10 usines par Danone, dont sept en France, et le licenciement de 3 000 salariés qui devraient perdre leur emploi simplement parce que Danone, dont les bénéfices ont augmenté de 13 %, juge le secteur des biscuits un peu moins rentable que le reste !

Alors oui, une contre-offensive ouvrière est indispensable et non une lutte défensive secteur par secteur. Il est donc important que le 25 de nombreux travailleurs se manifestent. D'abord évidemment pour dire, comme le leur demandent les confédérations syndicales, qu'ils n'acceptent pas le projet patronal sur les retraites. Mais également pour faire apparaître, dans tous les rassemblements et manifestations qui pourront avoir lieu, par leurs slogans, leurs banderoles et leurs pancartes, qu'avec les retraites ils veulent défendre aussi les emplois, les salaires et les droits des chômeurs ! Enfin pour dire aussi et surtout qu'ils ne veulent pas que cette mobilisation soit sans lendemain.

Robert PARIS

Le numéro 12 (novembre-décembre) de *Convergences révolutionnaires* est paru. Au sommaire, un dossier sur « l'école en crise » et le mirage de la démocratisation scolaire. Des articles sur l'effondrement des salaires réels depuis 1982, les grèves sur les salaires en Belgique ; la situation des Tziganes en France et en Europe ; la révolte palestinienne ; des correspondances d'entreprise (grèves à Limoges ; chez les opérateurs télécom à Bagnolet ; enquête CGT sur les salaires à PSA Aulnay-sous-Bois). Pour se procurer ce numéro écrire à Lutte Ouvrière, pour la fraction. Abonnement : un an 60 F, de soutien 100 F.

Dans leur société

Régularisation des sans-papiers !

MANIFESTATION LE 27 JANVIER

La Coordination nationale des sans-papiers, diverses organisations de défense des sans-papiers et de soutien à leurs luttes, ainsi que des organisations politiques ou syndicales appellent à une nouvelle manifestation nationale à Paris, le vendredi 27 janvier, à 14 heures, place de la République à Paris.

Les organisateurs de cette protestation dénoncent les promesses non tenues par le gouvernement socialiste. Ils rappellent que 63 000 sans-papiers ont été déboutés de leur demande de régularisation, alors que la plupart d'entre eux vivent en France depuis longtemps, parfois 10, 13 ou 15 ans et plus. Ils y ont leur famille, leurs attaches. Pour avoir fait confiance aux dirigeants socialistes qui leur avaient fait espérer l'obtention de papiers, ces « déboutés » se trouvent aujourd'hui condamnés à vivre dans la clandestinité et la précarité, avec la crainte d'être un jour arrêtés puis expulsés.

Les lois françaises, celles décidées par les gouvernements de droite comme celles décidées par les gouvernements de gauche, sont

réactionnaires et inhumaines. Elles sont même en deçà de la Convention européenne des droits de l'homme. Mais cela n'empêche pas le gouvernement socialiste de faire la sourde oreille et de refuser de recevoir les associations de sans-papiers, voire même de menacer ou de condamner des personnes qui osent les soutenir.

Par ailleurs les organisations de sans-papiers attirent l'attention sur les projets de mise en place d'un système d'immigration qui viserait à faire venir travailler en France des immigrés en établissant des contrats temporaires où le séjour du travailleur immigré ne serait légal que le temps de son contrat de travail. Ce projet viserait à transformer la carte de résident en un droit de séjour à durée déterminée – en fonction de la durée du travail.

La politique du gouvernement ne se traduit pas seulement par une aggravation des conditions de vie des immigrés sans papiers et de leurs proches, mais aussi par une multitude d'arrestations, par des procès, des centres de détention inhumains, des expulsions manu militari.

Avec tous ceux qui ressentent cette situation comme une injustice inacceptable, manifestons le samedi 27 janvier.

VIE SAUVE ET LIBERTÉ POUR MUMIA ABU-JAMAL !

Mumia Abu-Jamal, militant et journaliste noir-américain, a été condamné en 1982 pour le meurtre d'un policier. Depuis cette date, les preuves de son innocence s'accumulent sans que son sort soit modifié. Pire, à deux reprises, en 1995 et en 1999, il a fallu une mobilisation internationale pour que son nom ne vienne pas s'ajouter à la sinistre liste des innocents condamnés à mort et exécutés par la machine judiciaire américaine.

Puisque le 20 janvier prochain sera le jour de la passation de pouvoirs entre Clinton et Bush, qui s'est rendu célèbre en signant pas loin de 150 condamnations à mort pendant qu'il était gouverneur du Texas, le Comité national qui soutient Mumia

Abu-Jamal, et qui s'inquiète pour son sort avec l'arrivée à la tête de l'Etat américain d'un politicien détenant un tel pedigree, appelle ce jour-là à un rassemblement contre la barbarie de la peine de mort devant le consulat des Etats-Unis.

Lutte Ouvrière se joint, bien évidemment, à cette protestation et appelle ses lecteurs à s'y joindre.

**Rassemblement
Samedi 20 janvier
à 15 heures**

Place de la Concorde
devant le consulat des
Etats-Unis
angle rue de Rivoli –
place de la Concorde
métro : Concorde

VIVENDI NOUS ROULE

Dans leur grève, les traminots de Rouen en lutte pour une augmentation des salaires se sont heurtés à Vivendi (ex Générale des eaux), leur patron. Cette société ne se limite pas, en effet, à tirer bénéfice de la gestion de la distribution de l'eau et de l'enlèvement et du traitement des ordures ménagères dans les agglomérations. Elle tisse sa toile sur un nombre de plus en plus grand de réseaux de transport urbain.

TCAR à Rouen, SEMTA à Amiens, STCE à Calais, STDE à Dunkerque, CTPO au Havre, ST2A à Aix-les-Bains, RMTB à Béziers, CGFTE à Nancy, Bordeaux, Cannes, Cholet, Dieppe, la liste est loin d'être complète : Vivendi a adopté de nombreux pseudonymes pour jeter son dévolu sur les transports urbains d'une vingtaine d'agglomérations. Et elle est en train d'absorber une quarantaine de réseaux supplémentaires, devenant ainsi le premier groupe de transport urbain en France. Elle encaissera 7 milliards de francs par an, plus que Via-Cariane, filiale de la SNCF et que Transdev, filiale de la Caisse des dépôts (4,5 à 5 milliards chacune).

Des municipalités, de droite et de gauche, ont confié à Vivendi l'exploitation des transports urbains, voire son organisation. Mais en général, elles évitent de proclamer qu'en prenant le bus, on verse une partie du prix du ticket ou de l'abonnement aux actionnaires de cette société, dont la réputation de rapacité n'est plus à faire dans le domaine de l'eau qui était sa « vocation » d'origine.

D'un point de vue capitaliste, il n'est pas rentable d'exploiter un réseau de transport urbain. Ce sont donc les collectivités locales qui financent, sur leur budget, en moyenne 69% du coût d'exploitation. Le concessionnaire, lui, a une garantie absolue de ne pas

faire de pertes dans deux tiers des contrats ; et dans les autres, le risque est extrêmement limité et porte sur des sommes fort modestes. Laissant le déficit aux finances des communes, la seule incertitude pour l'exploitant, en l'occurrence Vivendi, est l'importance de ses bénéfices : en général, la collectivité lui verse une prime suivant les résultats obtenus en matière de fréquentation et de ponctualité notamment, prime qui n'est pas rendue publique.

Aucune des listes susceptibles de constituer une majorité au sein du conseil municipal, qu'elle soient de droite ou de

gauche, n'a, à notre connaissance, demandé leur avis aux électeurs pour savoir s'ils sont d'accord pour continuer à payer une partie de leurs impôts ou de leur carte de transport pour fournir une confortable rente à Vivendi ou autres. Les contrats étant aussi peu transparents que ceux signés dans le domaine de l'eau, les habitants n'ont même pas le droit de savoir le montant de la somme qu'ils déboursent en faveur des actionnaires de ces sociétés.

A l'échéance du contrat (et non lors des élections), il arrive que la municipalité remette en cause l'exploitant... pour en prendre un autre, comme cela vient de se produire à Saint-Etienne qui a « choisi » Vivendi.

Il est vrai que confier aux collectivités publiques le soin de gérer directement les transports ne constitue pas non plus la panacée, en l'absence de contrôle par la population. L'existence d'une régie munici-

pale ne suffit pas à assurer un service de qualité, avec une desserte correcte des banlieues et en soirée. Les exemples de l'agglomération parisienne et de Marseille le prouvent. Dans les villes qui ont concédé leur transport à Vivendi ou autre (plus de neuf agglomérations sur dix), elles ont en principe la possibilité de prévoir dans un cahier des charges des exigences par rapport au concessionnaire. Certaines d'entre elles envoient des contrôleurs vérifier la ponctualité des bus, leur propreté, etc. Mais même si ce contrôle est effectivement exercé, cela ne justifie pas le recours à une société dont la raison d'existence est le profit. Pour bénéficier d'un réseau de transport en commun digne de ce nom, pourquoi faudrait-il continuer à verser son obole à des sociétés riches qui ne font pas que pomper l'eau mais aspirent l'argent du budget communal ?

Jean SANDAY

QUAND LA SNCF AIDE VIVENDI À SE HISSER AU PREMIER RANG

Vivendi est en passe d'absorber la moitié de l'activité de Via GTI, regroupant 88 réseaux avec notamment les agglomérations de Lille et de Lyon. Une opération financière opaque se déroule

actuellement, dans laquelle la SNCF joue le rôle d'intermédiaire en faveur de Vivendi en achetant les actions de Via GTI que possédait la banque BNP-Paribas. La SNCF n'explo-

tera que la moitié des 88 réseaux par l'intermédiaire d'une filiale, l'autre moitié tombera dans l'escarcelle de Vivendi... pour qui la société publique SNCF aura ainsi joué le rôle de courtier !

Rouen

VIVENDI REFUSE DE RECULER...



Le mouvement des traminots de Rouen se poursuivait mercredi 17 janvier, trentième jour de grève. Rappelons que la TCAR (Transports en Commun de l'Agglomération Rouennaise), filiale de Vivendi, a décidé de licencier cinq grévistes sous prétexte d'entrave à la « liberté du travail ». Un médiateur, nommé par le tribunal, n'a pas réussi à débloquer la situation.

Tout au plus la direction accepte-t-elle de verser une prime de 50000 F aux licenciés, en échange de leur abandon de toute procédure devant les prud'hommes. Cette proposition a été ressentie comme une insulte.

Cinq traminots, grévistes de la faim, (un sixième a dû abandonner et être hospitalisé) occupent toujours le hall de la mairie de Rouen. Au treizième jour de leur jeûne, le maire PS n'avait pas daigné leur rendre visite !

Mardi 16 janvier, 150 grévistes se sont rendus en car à Paris, où ils ont été reçus par un conseiller du ministre PC des Transports, Jean-Claude Gayssot. Ils en sont ressortis avec une vague promesse d'une intervention au plus haut niveau du groupe Vivendi.

Dans la foulée, les manifestants sont allés assiéger Vivendi, près de l'Arc de Triomphe. Au bout de deux

heures, deux d'entre eux ont été reçus par le directeur des ressources humaines, qui s'est simplement engagé à faxer les revendications à J-M Messier, PDG du groupe. Une tentative pour rencontrer Fabius à Bercy n'a pas abouti.

Une manifestation régionale était prévue à Rouen mercredi 17 janvier.

Par ailleurs, les fédérations CGT et FO des transports ont annoncé des actions de solidarité dans tous les transports en commun du pays, le 26 janvier. Une date qui apparaît comme bien lointaine à des grévistes qui sont dans leur cinquième semaine de grève.

Roissy

NOUVELLE ZONE D'ATTENTE ET VIEILLES MÉTHODES POLICIÈRES

Le nouveau centre de rétention de Roissy qui vient d'ouvrir ses portes, remplace celui qui avait été « improvisé » dans l'hôtel Ibis et dans divers locaux plus ou moins sordides de l'aéroport. Les conditions dans lesquelles seront logées les personnes « retenues » — officiellement pour vérifier si leurs papiers sont valides, si elles peuvent bénéficier du droit d'asile, etc. — devraient être conformes aux normes définies par la loi. Petites chambres claires, mobilier coloré, salles pour rencontrer un avocat ou la famille, téléphones... derrière deux rangées de barbelés de deux et quatre mètres de hauteur.

Le gouvernement a donc décidé de faire un geste pour améliorer les conditions matérielles de la rétention, à la suite entre autres des protestations des organisations de défense des droits de l'homme. Mais il n'a pas du

tout l'intention d'assouplir sa politique sur le droit d'asile (pas plus que sur le statut des sans-papiers).

On peut donc avoir des inquiétudes quant à la façon dont seront traitées les personnes retenues dans cette zone d'attente « aux normes de l'hôtellerie ».

La veille de l'inauguration de ce centre, trois membres de la police de l'air et des frontières de Roissy étaient mis en examen et deux d'entre eux écroués pour des faits qui remontent à 1998. Ils sont accusés d'avoir injurié, menacé d'une arme et violemment frappé un homme dont ils avaient la garde.

Le « ménage » a peut-être été fait à l'hôtel Ibis, mais il reste à faire dans la tête des flics chargés officiellement d'« accueillir » les demandeurs d'asile.

S.R.

Salvador

TREMBLEMENT DE TERRE ET CATASTROPHE SOCIALE

Le tremblement de terre qui vient de frapper une partie de l'Amérique centrale, et principalement l'Etat du Salvador, a été particulièrement dévastateur. La zone en question est propice aux tremblements de terre mais les faibles moyens économiques d'un pays de moins de six millions d'habitants, qui subit la domination du monde impérialiste et a été ravagé pendant des années par les exactions de l'armée anti-guérilla, font qu'une catastrophe naturelle prend des proportions bien plus dramatiques que dans un pays riche.

Le bilan provisoire du tremblement de terre fait état de 350 morts et d'un millier de disparus. A première vue, la catastrophe est aussi importante que celle de 1986 qui avait fait 1 400 morts. Mais le bilan final sera peut-être plus lourd encore.

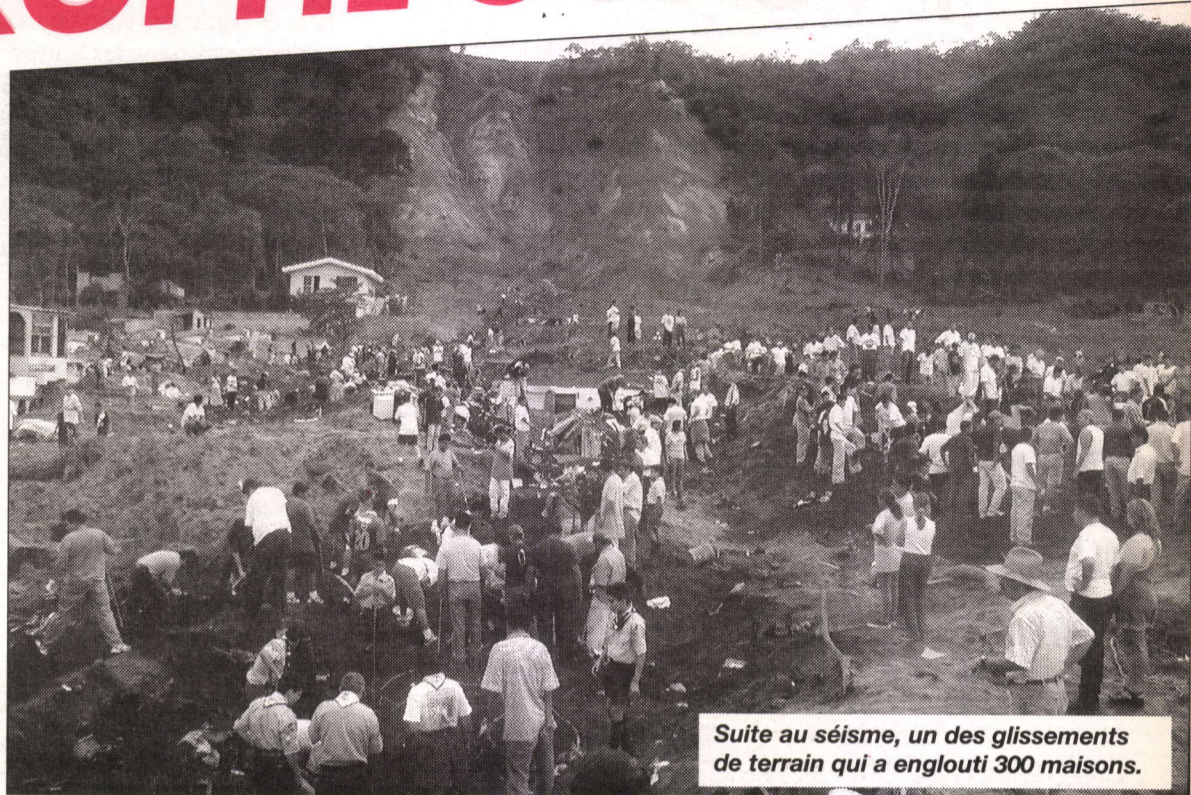
La première mesure prise par le gouvernement du Salvador a été de mettre à la disposition des plus pauvres... 3 000 cercueils gratuits. Cela résume toute la misère engendrée par cette catastrophe. Pour le reste, on dénombre plus d'un millier de blessés, plus de dix mille personnes évacuées, près de 25 000 maisons détruites, dont le tiers entièrement.

A l'inverse de 1986, la capitale San Salvador a été cette fois épargnée, mais pas sa périphérie. Des torrents de boue ont enseveli les maisons. La zone la plus touchée, Las Colinas, a connu une urbanisation rapide et massive à flanc de collines, conséquence de la croissance accélérée de la capitale. Ce n'était pas une zone de bidonvilles mais les maisons ont été emportées comme fétus de paille. La disparition de la forêt dans cette zone, l'absence d'un

plan d'urbanisme ont accru les risques, étant donné que, lorsque les maisons ne sont pas des constructions précaires, elles sont souvent construites sans précaution particulière. Et il n'est même pas question ici de constructions antisismiques comme il peut en exister sur la côte Ouest des riches Etats-Unis, dans la région de Los Angeles et San Francisco.

Dans cet Etat situé à la frontière du Guatemala et du Honduras, d'une superficie qui équivaut à la moitié de la Suisse, 1,5 des 5,7 millions d'habitants sont concentrés dans la capitale. Les dangers de tremblements de terre, ouragans, inondations ou sécheresse (et donc d'incendies de forêts) pèsent depuis toujours sur le développement de toute cette région. On l'a vu il y a encore deux ans avec l'ouragan qui avait dévasté le Honduras, réduisant à néant les efforts faits par ce petit pays pour sortir des conséquences de la guerre civile qui a ravagé, d'une autre façon, l'Amérique centrale pendant les années quatre-vingt. C'est maintenant le tour du Salvador.

Les conflits armés entre la guérilla et les « contras » soute-



Suite au séisme, un des glissements de terrain qui a englouti 300 maisons.

nus par l'Etat nord-américain ont cessé depuis 1992. Le petit Etat du Salvador, qui avait vu, dans les années quatre-vingt, son taux de croissance diminuer de 2 % par an, ne l'a vu remonter que de 1,7 % par an au cours de la dernière décennie du 20^e siècle. Comme ses voisins, il s'est surtout consacré à reconstruire des infrastructures détruites par la guerre, notamment les routes et les ponts. Et les difficultés sont d'autant plus grandes que, si les Etats-Unis ont pesé largement sur les événements lors des douze années de guerre civile, en soutenant l'armée et les « contras » (l'extrême droite hostile à la guérilla), ils n'ont guère cherché à reconstruire ce qu'ils avaient contribué à faire détruire. Avec

les 466 millions de dollars de dettes du Salvador annulées au début de la période de paix, en 1992, on est loin du compte.

Les projets économiques du nouveau régime mis en place en 1992, qui rêve de transformer le pays en l'équivalent de Hong Kong en supprimant l'agriculture et en multipliant les entreprises de sous-traitance, sont modelés sur ce que le monde capitaliste attend d'un petit pays comme le Salvador : qu'il lui fournisse de la main-d'œuvre à bon marché. Le résultat est là : plus de la moitié de la population vit dans la pauvreté, la délinquance est galopante et, si l'économie n'est pas déclarée en faillite, c'est parce qu'un million d'exilés salvadoriens envoient des Etats-Unis vers

leurs familles une partie de leurs gains.

Depuis le début de cette année, le Salvador vit au rythme de la « dollarisation », le dollar cohabitant avec la monnaie locale, le « colon ». Cela illustre assez bien sa dépendance vis-à-vis de l'impérialisme américain, dont les représentants ont toujours protégé les quatorze familles de riches Salvadoriens qui dominent le pays. Et cette domination impérialiste représente pour le Salvador, comme pour des dizaines d'autres Etats comme lui, une catastrophe d'autant plus grande pour la population pauvre de ce petit pays qu'elle ne se manifeste pas seulement tous les quinze ans mais tous les jours. Et avec quelle âpreté !

Jacques FONTENOY

Etats-Unis

LE GOUVERNEMENT « PLURIEL » DU NOUVEAU PRÉSIDENT...

C'est le 20 janvier que Bill Clinton passera ses pouvoirs au nouveau président américain, George W. Bush. Depuis que la Cour suprême a finalement tranché en faveur du candidat républicain après une bataille politico-juridique de plusieurs semaines sur le décompte des voix, Bush s'est employé à former son futur gouvernement en lui donnant une apparence d'ouverture vis-à-vis des Noirs - trois ministres noirs ont été nommés, aux Affaires étrangères, à la Sécurité nationale et à l'Education -, vis-à-vis des

différentes minorités nationales puisqu'il y a des ministres d'origine japonaise, cubaine, libanaise, italienne. Il a même intégré à son équipe un membre du Parti Démocrate comme ministre des Transports. Six femmes figurent parmi les ministres ou les conseillers du président.

Mais à peine son futur gouvernement est-il constitué que l'une des futures ministres démissionnait, déjà éclaboussée par un scandale. Elle avait hébergé pendant deux ans une immigrée clandestine guaté-

maltèque, à qui elle donnait quelques sous en échange de travaux domestiques. Elle a eu beau arguer que c'était uniquement pour rendre service, elle n'a manifestement pas convaincu et Bush lui a demandé sa démission. Il faut dire qu'il lui avait confié le ministère... du Travail ! Bush l'a aussitôt remplacée par une autre femme, d'origine taïwanaise.

Les gestes démagogiques du futur président, pas plus que le refus de cautionner le recours au travail au noir de sa ministre, ne changeront évidemment rien

au fond de la politique que Bush entend mener, avant tout au service de la grande bourgeoisie américaine, contre la classe ouvrière et la population pauvre et, en ce sens, pas bien différente de celle de ses prédécesseurs, républicains ou démocrates.

La menace de récession économique sera certainement, une fois de plus, le prétexte à demander de nouveaux sacrifices aux travailleurs ; Bush fera au contraire tout pour accorder les cadeaux promis pendant sa campagne aux plus

riches, en particulier en matière de baisses d'impôts, puisqu'il a promis quelque 1 300 milliards de dollars de réductions fiscales sur dix ans (près de 9 000 milliards de francs !). Dépenses sociales et services publics ne sauraient manquer de continuer à faire les frais de ces cadeaux fiscaux, avec tout ce que cela peut impliquer comme dégradation des conditions de vie de la population laborieuse et d'augmentation de la pauvreté.

Dominique CHABLIS

Turquie

Prisons

LE RÉGIME DE L'ARBITRAIRE

Après l'attaque menée le 19 décembre dernier par les forces du régime d'Ankara contre les prisons où les détenus d'extrême gauche conduisaient une grève de la faim, le silence est retombé sur les prisons turques. Près de 300 détenus avaient cependant annoncé qu'ils continuaient la grève de la faim contre le projet de les envoyer dans les prisons « de type F » où ils seraient complètement isolés. Mais en les déplaçant de force, en empêchant les nouvelles de filtrer à l'extérieur, le gouvernement turc a au moins réussi à faire que l'on parle de moins en moins de ce mouvement, que ce soit en Turquie même ou à l'étranger. Mais le silence fait autour des pratiques du régime ne les rend pas plus acceptables.

La dernière répression dans les prisons

L'attaque du 19 décembre avait été préparée par une campagne intensive dans les médias, où le gouvernement turc expliquait que les prisons étaient devenues ingérables à cause du système de dortoirs collectifs où se trouveraient des armes à feu et beaucoup d'autres objets interdits, et où les gardiens ne pouvaient pénétrer. Pour régler le problème des prisons, une loi d'amnistie, dont on parlait depuis presque un an et qui est entrée en application récemment, doit permettre la libération d'environ trente mille prisonniers de droit commun. Mais jusqu'au mois de décembre il y avait environ soixante-dix mille prisonniers en Turquie, dont environ douze mille impliqués dans des faits liés au nationalisme kurde, et trois mille prisonniers militants ou sympathisants de gauche et d'extrême gauche. Or les prisonniers politiques sont exclus de l'amnistie ! Avec celle-ci des assassins et des gangsters dangereux seront donc libérés, tandis que des personnes ayant seulement fait des actes ou des déclarations soutenant la cause des Kurdes continueront à croupir dans les prisons encore durant des années !

En conclusion, le gouvernement turc expliquait que les prisonniers eux-mêmes avaient tout intérêt à accepter leur transfert dans les nouvelles prisons, où ils seraient dans des petites cellules d'une, de deux, voire de trois personnes. Mais les prisonniers politiques, sachant fort bien que l'intention du régime était de les isoler définitivement, ont tenté de l'en empêcher par leur grève de la faim, commencée au mois d'octobre.

Le gouvernement turc, qui est une coalition entre le parti social-démocrate DSP du Premier ministre Ecevit, le parti d'extrême droite MHP et un parti de droite, l'ANAP de Mesut Yilmaz, et qui commence à être sérieusement usé

dans l'opinion, a saisi cette occasion pour faire une démonstration de force, en fait à l'attention de toute la population

Le gouvernement Ecevit a baptisé cyniquement du nom de « retour à la vie » l'opération menée le 19 décembre contre les grévistes de la faim qui tentaient ainsi de conserver certains petits acquis, obtenus lors de luttes précédentes dans les prisons et qui leur permettaient de survivre. Plus de 9 000 policiers et militaires ont participé à cette opération de répression menée contre vingt prisons et qui s'est soldée par plus de trente morts.

Les premiers jours, avec l'aide des médias, le gouvernement s'est servi du fait qu'une prisonnière s'est effectivement immolée par le feu pour tenter de faire croire que les autres aussi avaient choisi de mourir de cette façon. Mais les témoignages arrivés par la suite ont démenti cette version. Un père dont deux fils se trouvent en prison a pu raconter comment les forces de répression ont attaqué les dortoirs, depuis les toits ou depuis l'intérieur de la prison, en y jetant des bombes incendiaires.

La collusion des autorités avec les mafieux

Au cours de l'année les journaux ont décrit la collusion existant entre les autorités et différents parrains de la mafia, surtout ceux liés à l'extrême droite – comme Çakici arrêté en France il y a quelques années en possession d'un « vrai faux passeport diplomatique » turc, avant d'être livré à la Turquie. Ainsi on pouvait lire ce commentaire dans le quotidien *Cumhuriyet* du 2 janvier : « Après l'opération contre les prisons qui s'est soldée par 31 morts et le transfert des militants appartenant à des organisations de gauche dans les nouvelles prisons (type F), le règne des chefs de bande dans les prisons continue. Les chefs des bandes mafieuses rac-



Une prison de Turquie.

kettent non seulement les autres prisonniers, mais également les commerçants des alentours. »

« Les chefs mafieux, qui sont en majorité d'extrême droite, règnent chacun dans une prison. Les leaders de la mafia contrôlent tout dans les prisons. Par exemple ils gagnent des milliards de livres (un milliard de livres turques représente environ 10 000 FF) en faisant pénétrer illégalement des téléphones portables. »

« Ils louent ces portables à d'autres prisonniers, de 10 à 20 millions de livres la minute. Les chefs mafieux dépensent entre 100 et 500 millions de livres par jour ». (Le salaire minimum en Turquie est de 103 millions de livres par mois, soit environ 1 100 FF).

Suit la liste des prisons : la prison de Bayrampasa à Istanbul serait sous le contrôle d'un parrain de la drogue et d'un autre, nommé Sedat Peker, connu pour son appartenance à l'extrême droite. La prison de Kartal, à Istanbul également, serait sous le contrôle du fameux Çakici dont on a parlé plus haut. La prison de la ville d'Eskisehir serait contrôlée par le parrain Yakup Süt, dont les hommes contrôlèrent aussi la prison d'Ordu. La prison de Nevsehir serait contrôlée par un parrain de la drogue mondialement connu, Urfi Çetinkaya, celle de Burdur par le parrain lié à l'extrême droite Kürsat Yilmaz, et enfin celle de Bergama par le « fameux assassin » Nuri Ergin, maintenant l'ennemi juré de Çakici.

Ce Nuri Ergin et sa bande ont fait les gros titres de la presse turque pendant des jours au début d'octobre 2000. Après avoir tué cinq prisonniers et en avoir blessé dix autres qui leur tenaient tête, ils ont commencé une révolte dans la prison, prenant en otages le directeur et 28 autres personnes. Les autorités ont alors négocié avec la bande, acceptant son transfert dans

la prison de Bergama où ils sévissent actuellement comme si rien ne s'était passé.

C'est aussi pour faire oublier cette collusion scandaleuse que le gouvernement Ecevit a accru les pressions contre les prisonniers politiques de gauche, comme il l'avait fait précédemment à Ankara en septembre 1999, entraînant la mort de dix militants d'extrême gauche agressés en prison par les gardiens.

Les pratiques dans les prisons « de type F »

Après l'attaque du 19 décembre, les prisonniers politiques ont été transportés, précipitamment et de force, dans les prisons « de type F », alors que certaines d'entre elles n'étaient même pas encore équipées, manquant parfois de chauffage en plein hiver. Presque tous les prisonniers ont été tabassés, voire torturés, et privés désormais de toute possibilité de communiquer avec les autres détenus.

Les nouvelles prisons « de type F » sont construites à plusieurs dizaines de kilomètres à l'extérieur des villes. L'accès y est très difficile et revient cher, la plupart des familles de détenus n'ayant évidemment pas de voiture. L'autorisation de visite est difficile à obtenir et, quand on l'obtient, toutes sortes de vexations peuvent être utilisées contre les familles. Certains visiteurs ont été tabassés pour avoir parlé avec les familles d'autres détenus, venues elles aussi en visite.

Le gouvernement et l'appareil d'Etat, qui savent être très compréhensifs envers les assassins et les mafieux, sont impitoyables avec ceux qui se lèvent contre son arbitraire.

Julien SILVA

L'affaire Pinar Selek, un cas parmi d'autres

Le 9 juillet 1998, une explosion avait lieu au Grand Bazar d'Istanbul, faisant dix morts et 121 blessés. Le lendemain, tous les journaux annonçaient la nouvelle à la Une en expliquant les faits : l'explosion était due à des bouteilles de gaz utilisées dans un « buffet » (petit restaurant de casse-croûtes). Mais le surlendemain cette même presse annonçait que, selon la police, l'explosion était due à une bombe posée par des terroristes dont une jeune sociologue, Pinar Selek était la complice.

Comme l'a tout de même révélé une partie de la presse, il s'agissait là d'une machination : la police avait saisi l'occasion pour aller déposer des « indices » qu'elle avait ensuite découverts comme par hasard lors d'une perquisition. La jeune fille cumulait plusieurs torts : celui d'avoir pour père un avocat célèbre, fondateur du Parti Ouvrier Turc des années 1970 et mal vu par le pouvoir ; celui d'avoir ouvert un atelier pour éduquer les enfants des rues

à Istanbul ; et enfin, celui de sympathiser ouvertement avec la cause du peuple kurde. Autant de raisons pour la police de chercher à faire passer l'explosion des bouteilles de gaz du Grand Bazar pour un attentat organisé par elle !

Malgré l'évidence, et bien qu'elle fasse partie d'une famille connue ayant les moyens de l'appuyer, Pinar avait été condamnée à des années de prison et n'a été blanchie que par un rapport d'expert de fin décembre 2000 établissant de nouveau que l'explosion n'était due qu'aux bouteilles de gaz. Elle est alors sortie de prison, après y avoir passé deux ans et demi et après avoir couru les mêmes risques que les autres détenus lors de l'attaque policière du 19 décembre. Mais elle n'a toujours pas le droit de quitter le pays.

Un exemple qui en dit long sur les machinations dont est capable la police turque et sur la difficulté, quand ce n'est pas l'impossibilité, de lui échapper.

GRÈVE DANS LES CAISSES D'ÉPARGNE

Mardi 16 janvier, ce sont près de 2000 salariés des Caisses d'Épargne qui se sont retrouvés dans les rues de Paris pour manifester. 90 % des agences parisiennes étaient fermées. L'assemblée générale du matin a réuni 700 personnes, soit encore plus de participants que d'habitude alors que depuis le mardi 9 janvier, une série de grèves agite les entreprises du réseau des Caisses (celles où il y a « l'écu-reuil »). Certaines, dont la Caisse de Paris, la plus importante, sont en grève sans discontinuer depuis cette date et quelques résultats partiels encouragent à la poursuite du mouvement.

À l'appel de l'intersyndicale nationale (CFDT, CGT, CFTC, CGC, FO, SU), un mot d'ordre national de grève avait été lancé pour le 9 janvier en direction des 40 000 salariés des Caisses, avec pour principale

revendication l'augmentation générale des salaires (ceux-ci sont bloqués depuis deux ans). Ce jour-là, la grève a été massivement suivie dans toutes les entreprises du réseau et, pour la première fois, elle a été reconduite le lendemain par plus de la moitié des Caisses (19 sur un peu plus d'une trentaine). C'est à la suite de cela qu'un autre mot d'ordre de grève nationale a été lancé pour le mardi 16, date de la réunion d'une commission mixte des salaires réunissant syndicats et patronat des Caisses d'Épargne.

La grève nationale est accompagnée dans de nombreuses Caisses de mouvements locaux appuyant souvent des cahiers de revendications locales. C'est ainsi que des Caisses arrêtent le mouvement, puis repartent, etc.

À la Caisse d'Épargne de Paris (3 000 salariés) c'est la grève complète; plus de la moitié des salariés sont grévistes après une semaine de grève, avec une assemblée générale quotidienne toujours très fréquentée (plus de 500 grévistes).

De plus, la paralysie complète du service du courrier interne, indispensable pour assurer le fonctionnement des 300 agences réparties sur Paris, vient fortement perturber le

fonctionnement de l'entreprise.

Les grévistes de Paris revendiquent :

- la suppression de la «GERC» (Gestion événementielle de la relation client), un véritable système de harcèlement informatique et de moucharchage sophistiqué en cours de généralisation qui tend à dicter à l'employé sa conduite et lui demande des comptes en cas de manquement; la CERG est proprement vomie par tous ceux qui y sont déjà soumis!

- 5 «points» d'augmentation pour tous localement (soit environ 300 F mensuels qui s'ajouteraient à une éventuelle augmentation nationale), revendication déjà mise en avant lors d'une grève précédente en mars 2000)

- la réduction du temps de travail sans baisse de salaire (nous travaillons actuellement 36 h 30 par semaine), avec 90 embauches compensatoires

- le paiement des jours de grève.

L'assemblée générale des grévistes a également adopté une motion de solidarité avec les convoyeurs de fonds qui enterraient l'un des leurs assassiné le 3 janvier.

La grève a été marquée par une occupation du siège de la Caisse d'Épargne de la rue du Louvre pendant deux jours.

Le nouveau directeur des «relations humaines et sociales», nommé depuis trois mois, a inauguré son règne en demandant au tribunal l'intervention de la police pour obtenir l'évacuation des grévistes (alors que l'occupation était pacifique et que les non-grévistes pouvaient travailler). Ce haut fonctionnaire se prétend pourtant «socialiste». Ancien conseiller de Pierre Bérégovoy, il se déclare partisan d'un rapport «de gouvernance entre partenaire sociaux» (?) fondé sur la «transparence». Ce qui ne l'em-

pêche pas de pantoufler à la direction d'une entreprise privée pour un salaire d'environ un million de francs annuels aux côtés d'un président de directoire qui, lui, appartient au RPR.

Avant la journée du 16, les patrons parisiens ont commencé à lâcher un peu de lest: la «GERC» serait remise temporairement au placard et les cinq points, à défaut d'être attribués à tous, seraient distribués systématiquement aux oubliés des promotions ou des récompenses individuelles selon une périodicité de trois ans.

Mardi 16 janvier, jusqu'à 19 heures, la manifestation, colorée et dynamique, avec sonos et pétards, a joué à cache-cache avec la délégation patronale qui avait tenu à garder secret le lieu de réunion avec les syndicats.

La direction a encore lâché un peu de lest: une augmentation générale des salaires de 0,7% au 1^{er} janvier 2001 et une autre de 0,5% à effet au 1^{er} juillet.

C'est un encouragement pour continuer le mouvement.

La Poste - Tri Bordeaux

NON AU TRAVAIL DU DIMANCHE!

Il y a un mois, la direction du centre de tri postal de Bordeaux avait annoncé qu'elle avait l'intention d'ouvrir le centre le dimanche matin de 7 h à 13 h, pour traiter les publicités adressées, les «Post Impacts», et ceci à l'aide d'agents qui auraient travaillé en heures supplémentaires. Ils auraient été onze en tout à travailler ces jours-là, jusqu'au mois de mars. La direction prétendait une montée en charge de ce trafic, qu'elle situe entre 250 et 300% en début d'année. Et elle justifiait sa volonté d'ouvrir le centre le dimanche matin en affirmant qu'elle n'a pas de machines de tri disponibles sur les horaires classiques. Ce qui est un mensonge puisque, notamment dans la nuit de dimanche à lundi, dans les brigades traditionnelles (travaillant en 2 nuits sur 4), il y a des machines de libres.

Ce nouvel horaire de travail devait être appliqué pour la première fois le dimanche 7 janvier. À l'appel de la CGT, de SUD et de la CNT, nous avons été plus de 70

postiers à nous retrouver à 6 h 30 pour empêcher l'ouverture du centre. Deux responsables de la direction avaient aussi fait le déplacement, et ils ont entendu ce que nous avions à dire: pas d'ouverture le dimanche matin, créations d'emplois dans les brigades traditionnelles et arrêt du recours aux heures supplémentaires. Car en effet, la direction use et abuse de ce recours pour pallier le manque criant d'effectifs et, si elle trouve des volontaires, c'est à cause des bas salaires pratiqués, et ceci d'autant plus chez les contractuels. Sur le centre, c'est sept emplois à temps plein qui pourraient être créés rien qu'avec les heures supplémentaires.

Finalement, le 7 janvier, devant notre nombre et notre détermination, les responsables ont déclaré que le centre n'ouvrirait plus le dimanche matin. Le centre est donc resté fermé et, après un bon casse-croûte, nous sommes repartis à 9 h 30, bien content de leur avoir «millénaire»!

SPN Fourmies - Nord

7^e semaine de grève

LE PATRON COMMENCE À RECULER

La Société de Parachèvement du Nord est une filiale des Verreries de Momignies (Belgique). On y dépolit à l'acide des flacons destinés aux grands parfumeurs. Depuis le 4 décembre les deux tiers des 70 ouvriers (dont 18 précaires) sont en grève pour les salaires, les conditions de travail, l'embauche des précaires (cf LO n° 1692 et 1694).

La ténacité des grévistes et la solidarité de la population travailleuse de Fourmies leur ont permis d'obtenir un premier résultat: après six semaines de grève et alors que l'usine existe depuis onze ans, le sous-préfet a admis que les conditions de travail étaient insalubres et dangereuses et qu'il allait faire mettre l'usine aux normes. Il a ressorti pour l'occasion un dossier de l'inspection du Travail datant de 1998; le dossier avait été enterré, l'inspecteur du travail muté et toujours pas remplacé. Pour l'instant ce ne sont que des promesses, mais les grévistes sont bien décidés à les faire respecter.

Quant aux autres revendications, salaires et embauches, le sous-préfet s'est déclaré incompetent. Allons donc,

l'Etat a su subventionner la SPN pour qu'elle s'installe, il a laissé perdurer pendant onze ans une situation dangereuse, il a menacé les grévistes d'expulsion... et il serait incapable de contraindre un patron à augmenter les salaires?

Le directeur de l'usine, lui, a répété depuis le début de la grève: «Les ouvriers n'auront rien, les cadences ne diminueront pas, la grève est une mauvaise habitude de Fourmies, si les ouvriers ne reprennent pas le travail, je ferme l'usine».

Face à cela, la solidarité financière et morale des travailleurs fourmisiens a permis aux grévistes de garder le moral. Mercredi 10 janvier Arlette Laguiller leur a rendu visite, la discussion a été chaleureuse. Après cette visite, qui avait dû énerver le directeur, la police est venue prévenir les grévistes que les personnes étrangères à l'usine n'avaient pas le droit d'y pénétrer sous peine d'expulsion de tous les grévistes...

À la fin de la semaine passée (la sixième de la grève) le député PS de la circonscription a pris contact avec le patron. De même, lundi 15, le maire (PCF) de Fourmies a déclaré

qu'il ne fallait pas que les ouvriers soient humiliés en reprenant avec rien. Ces soutiens, tardifs et timides, venant même après celui du préfet, viennent du fait que toute la population travailleuse (et donc une bonne partie de l'électorat de ces Messieurs...) prend fait et cause pour les grévistes.

Enfin, mardi 16, une trentaine de grévistes se sont invités, sans rendez-vous, dans le bureau du grand patron, en Belgique. Ce dernier a commencé par dire la même chose que son directeur fourmisien, puis il a lâché du lest: 2000 F dès la reprise du travail, intégration de la moitié de la prime de production au salaire (soit 250 F d'augmentation du salaire de base, sachant que la prime était rarement atteinte), promesse de «non-discrimination» contre les précaires grévistes.

Le mercredi 17 les grévistes devaient discuter de tout cela et revoir le patron pour, dans un dernier coup de collier, obtenir que les 2000 F grossissent et soient versés chaque année et que les précaires soient réellement embauchés.

En tout cas, ils savent qu'ils tiennent le bon bout et ils ne lâcheront pas.

Danone

AVEC LE LAIT, LES ACTIONNAIRES FONT LEUR BEURRE

Issu de la fusion de BSN et de Gervais-Danone, le groupe Danone est un des géants mondiaux de l'alimentaire. C'est même le numéro Un pour les produits laitiers frais et les biscuits sucrés, et aussi le second producteur mondial d'eaux en bouteille dans le secteur des boissons. Il est présent dans la plupart des pays dans le monde et emploie près de 76 000 salariés.

Depuis plusieurs années, ses bénéfices sont en hausse constante : en 1999, le résultat net de Danone s'est élevé à 4,5 milliards de francs. Pour le premier semestre 2000, le chiffre d'affaires du groupe progressait encore de 8,1 % et le résultat net était également en progrès, de l'ordre de 3,2 %.

Cette affaire florissante est dirigée par l'une des grandes familles de capitalistes français,

les Riboud. Antoine Riboud fut parmi les fondateurs du groupe en 1973. PDG de BSN-Gervais-Danone (le futur Groupe Danone), il était aussi administrateur dans une multitude de grandes sociétés, tels le Crédit Lyonnais, Philips ou l'ex-Paribas. C'est son fils, Franck Riboud, qui a pris la suite à la tête de Danone.

Dans cette famille de milliardaires, on aime bien se donner un style « libéral », à l'image de Jean Riboud, le frère d'Antoine, qui se targuait d'être un « ami de longue date de Mitterrand ». Mais cela n'a jamais empêché ce patron, qui se disait « de gauche », de supprimer des milliers d'emplois lorsqu'il était à la tête de Schlumberger, tout comme le fait aujourd'hui son neveu chez Danone.

Paul BARRAL

Heudebert Toulouse

NON AUX LICENCIEMENTS!

L'usine Heudebert de Toulouse est l'un des sites menacés de fermeture par la direction du groupe Danone. La nouvelle est tombée dès le 11 janvier sur les lignes. Les 144 salariés de l'usine Heudebert de Toulouse font partie de la charrette. Ces dernières années, ils ont subi la flexibilité et l'annualisation, aggravées par l'accord passé sur l'application des 35 heures. Il n'était pas rare, dans cette usine qui tourne en 3 x 8, de voir les semaines de 43 heures se succéder. Une équipe de week-end avait même été instaurée. Tout cela au nom de la compétitivité et de la rentabilité. Et aujourd'hui, un simple calcul spéculatif pour accroître des profits déjà énormes vise à les jeter à la rue!

L'usine est située tout près des quartiers de Bagatelle et du Mirail. Un nombre important de travailleurs vivent dans ces quartiers, déjà très durement frappés par le chômage.

Certains travaillent depuis plusieurs dizaines d'années dans l'usine. Ils ont aujourd'hui 40 ou 50 ans et peuvent imaginer sans peine toutes les difficultés qui les attendent en cas de perte de leur emploi, surtout quand c'est le seul salaire qui entre ou encore que les deux conjoints travaillent dans l'usine...

Le choc de la nouvelle a été vivement ressenti. Beaucoup étaient effondrés, souvent en larmes. Pour l'instant, les réactions se sont limitées à deux heures de débrayage par équipe - très suivies - et à un appel à une journée de grève pour le 18 janvier, date d'un comité d'entreprise du groupe. Mais l'idée d'une grève plus dure, de la nécessité de se battre tous ensemble à l'échelle du groupe est défendue par une minorité de travailleurs, qui pense que ceux qui, comme à Calais, ont engagé le fer, sont dans le vrai.

Correspondant LO



Les syndicalistes de l'usine LU de Calais, en grève, le 12 janvier.

LU Château-Thierry - Aisne

LA RAGE AU CŒUR

A l'usine LU de Château-Thierry, les plans de la direction concernant ce site ainsi que les sept autres usines concernées par les licenciements sont ressentis comme inacceptables. C'est ce qu'a montré la participation massive (près de 90 % des ouvriers et des ouvrières) aux débrayages de deux heures qui ont eu lieu lundi 15 et mardi 16 janvier. Tout le monde s'apprêtait aussi à venir en grand nombre à la manifestation organisée le mercredi 17 janvier à Château-Thierry.

On savait que le mouvement se développait aussi dans les autres usines. La grève à Calais avait été reconduite jusqu'au mardi 16 janvier. A Charleville, un appel à la grève était prévu pour ce même jour. Toulouse a débrayé et devait décider de la suite du mouvement. Pour l'échéance proche, la montée à Ris-Orangis, à l'occasion du Comité central d'entreprise, tout le monde espérait que, ce jour-là, la grève serait totale sur l'ensemble du secteur biscuiterie du groupe Danone. En tout cas à « Château », plusieurs cars étaient prévus.

L'annonce de ces projets de fermeture a été ressentie comme un véritable coup de massue par le personnel de l'entreprise. A l'usine, dans les cités, dans les supermarchés de la ville, on n'entendait parler que de cela. Et bien des travailleurs, la rage au cœur, étouffaient une larme.

Les travailleurs de l'usine de Château-Thierry savent qu'ils sont à l'origine des milliards de profits que Danone a faits sur le dos de tous ceux qui, depuis

des années, produisent ses biscuits sucrés ou salés que les dirigeants du trust jugent désormais « insuffisamment rentables ».

7,9 % de profits, cela ne suffit pas aux actionnaires de Danone. Mais ces 7,9 % que Danone a empochés, ils nous ont coûté cher. Ne parlons pas des salaires, qui n'ont pas augmenté depuis bien longtemps. Mais les dirigeants de l'actuel LU, hier Belin, ont tout fait pour nous faire suer du profit.

L'usine de Château-Thierry, il y a onze ans, comptait un petit millier d'ouvrières et d'ouvriers. En 1990-1991, il y a eu - rentabilisation obligeait, paraît-il - un premier plan de licenciements dans lequel 256 de nos camarades se sont retrouvés à la rue. Puis la direction a voulu imposer des contrats intermittents, qu'elle a dû remballer. Puis il y a eu encore des dizaines et des dizaines de licenciements, plus ou moins camouflés. En tout cas aujourd'hui les chiffres sont là, nous sommes 322 à l'effectif alors que la production est quasiment la même qu'il y a douze ans. Et il paraît que c'est encore 322 de trop. C'est inacceptable.

Pendant toutes ces années Danone a empoché les fruits de la croissance, mais pour les travailleuses et les travailleurs qui ont gardé leur emploi, cela été l'augmentation des cadences à la limite du supportable, la chasse systématique aux secondes que la direction estimait gaspillées. Cela a été les pressions pour venir travailler le samedi, la nuit, car il fallait faire face pour les commandes de Noël, de Pâques, etc. Et l'on n'avait pas le choix, les cadences sont

telles que bien des ouvrières sont, en fin de journée, au bord de l'épuisement. Rien d'étonnant à ce que le nombre d'accidents, parfois graves, ait considérablement augmenté.

Mais Danone, après avoir empoché, n'en a rien à faire de la sueur et du sort des travailleurs. C'est avec la rage au cœur que toutes et tous se disent que, s'ils laissent faire, ils grossiront les rangs des chômeurs, dont on ose nous dire que le nombre est en train de se résorber durablement.

La direction de Danone au niveau national, comme celle de LU à Château-Thierry, veulent calmer les esprits en prétendant que ces projets de fermeture d'usine, de « restructuration » au niveau européen, sont à l'étude, sans plus. Les chefs nous rassurent que nous ne devons pas écouter les rumeurs. Mais chacun voit que la direction de LU se garde bien de s'engager à maintenir les usines et les emplois : elle voudrait seulement nous lanterner pour éteindre nos réactions.

Mais les travailleuses et les travailleurs de LU ne sont pas les seuls à vouloir faire reculer la direction de LU-Danone. Chacun sait que, si l'usine ferme, ce ne seront pas seulement 322 familles mais toute la ville qui en subira les conséquences. Et quand on sait que, dans l'Aisne, l'usine de Jussy est elle aussi concernée, c'est toute la région qui risque de connaître plus de chômage, plus de précarité et plus de bas salaires.

Correspondant LO

Gates
Nevers - Nièvre

UNE GRÈVE QUI A REDONNÉ LE MORAL

À force de tirer sur l'élastique, il finit par lâcher. C'est ce qui s'est passé début janvier à l'usine Gates de Nevers, dans la Nièvre. Après un débrayage au Magasin dans la matinée du 4 janvier, la grève démarré mardi 9 janvier dans l'après-midi aux « Diradias », entraînant très vite à sa suite le secteur voisin des « Radias ». Les deux gros secteurs fabrication des Tuyaux (deux cents ouvriers) partaient alors ensemble en grève, entraînant à leur tour Finition, Boudinage et Magasin.

Dès ce mardi soir, nous

avons installé des piquets de grève aux deux portes. Sans aucun problème, les camarades de l'équipe de nuit ont pris la suite. L'arrivée des approvisionnements et le départ des camions qui emmènent courroies et durites vers Peugeot, Renault, etc. étaient bloqués.

La mobilisation et le moral étaient d'autant plus hauts que la quasi-totalité des camarades intérimaires étaient là et bien là, environ 70. Nous nous sentions en force tous ensemble et bien décidés à faire céder la direction. Cela fait une dizaine d'années que nous n'avions pas eu un tel mouvement de grève.

Il faut dire que la direction l'a bien cherché. Nos conditions de travail n'ont pas cessé de se dégrader et il a suffi d'une petite goutte d'eau en trop pour faire déborder la cocotte.

Avec le renouvellement de l'accord 35 heures de Robien, la direction début janvier entendait limiter nos pauses à deux fois 5 minutes dans la journée. Plus question par exemple pour les entringleurs d'aller au fumoir pendant la fin de cycle de travail. Il fallait rester au pied de la machine. Partout les chefs avaient la consigne d'avoir l'œil sur la montre et certains jouaient les cerbères.

La direction avait fait des réunions pour bien préciser les choses et nous faire entendre qu'elle ne tolérerait pas d'écart. Elle a eu la réponse qu'elle méritait et cela quasi immédiatement.

Le ras-le-bol est général. D'ailleurs jeudi 11 dans la matinée, une vingtaine d'employés et de techniciens ont débrayé deux heures et sont venus nous rejoindre au piquet de grève.

Depuis le début, la direction mettait comme condition pour négocier la levée des piquets de grève pour laisser entrer les camions. Finalement, vendredi 12 janvier dans la matinée, il a été décidé de lais-

ser l'accès pendant trois quarts d'heure.

En fin de matinée, la direction lâchait sur l'histoire des pauses. A l'Entringlage et au Boudinage, nous sommes revenus au régime d'avant. Au Magasin et à la Finition, ce sera maintenant une fois 10 minutes et une fois 8 minutes en plus du temps de casse-croûte. Et l'assurance a été donnée qu'il n'y aurait aucune sanction contre les grévistes, intérimaires compris. Sur ce point, nous sommes bien décidés à rester vigilants. Nous avons fait quatre jours de grève cette fois, nous pouvons recommencer.

Correspondant LO

Cherbourg

UN PROCÈS QUI SOULÈVE L'INDIGNATION

Un procès contre une militante de Lutte Ouvrière a soulevé une certaine émotion dans la ville de Cherbourg. Elle était poursuivie par la gendarmerie maritime pour distribution de tracts devant l'Arsenal de Cherbourg, au titre d'un obscur article du code de la route, l'article R 235, qui stipule que « le fait de distribuer des prospectus, tracts ou images aux occupants d'un véhicule circulant sur la voie publique est puni d'une amende prévue pour les contraventions de 4^e classe », c'est-à-dire pouvant aller jusqu'à 5000 F.

Dès que l'affaire a été connue, tout ce que la ville compte de militants politiques et syndicaux se sont sentis concernés : en effet, l'endroit incriminé est celui où tout le monde distribue des tracts aux ouvriers de l'Arsenal, et cela depuis des décennies. La tentative de la gendarmerie, si elle était couronnée de succès, pouvait créer un précédent et permettre demain, de façon complètement arbitraire, l'interdiction de la distribution de tout tract.

Un comité de soutien composé de la majorité des organisations politiques et syndicales s'est constitué, qui a affirmé publiquement son soutien à la militante. Près d'une centaine d'ouvriers de l'Arsenal, syndiqués ou non, des responsables syndicaux et politiques de la ville, ont attesté par écrit qu'ils avaient eux-mêmes distribué des tracts à l'endroit reproché, et que personne ne leur en avait jamais fait grief. Un tract a été diffusé conjointement par toutes

les organisations, PS, PCF, LO, Ligue des Droits de l'Homme, Greenpeace, Maison des Chômeurs, CGT, CFDT, FO, UNSA-FADN, devant les portes de l'Arsenal pour appeler les ouvriers à venir manifester leur soutien devant le tribunal de police le jour du procès mardi 9 janvier.

Les principales organisations syndicales de l'arsenal, CFDT, CGT, FO et UNSA-FADN, ont appelé ce jour-là à une heure de débrayage pour permettre à ceux qui le souhaitent d'assister au procès.

Le jour du procès, environ 150 personnes étaient présentes. La salle du tribunal était archicomble, la juge n'avait jamais vu ça pour une simple affaire d'infraction au code de la route!

Des témoins sont venus à la barre affirmer qu'eux-mêmes avaient distribué à cet endroit : le secrétaire de l'Union locale CGT, un responsable de la CFDT, un responsable du PS et un retraité venu raconter qu'il distribuait des tracts bien avant la Deuxième



Le tribunal de police de Cherbourg

Guerre mondiale. Il a ajouté que la seule période où il n'en avait pas vu parce qu'ils étaient interdits, c'était à l'époque où « les uniformes n'avaient pas la même couleur qu'aujourd'hui »!

Le représentant du ministère public s'était fait tout petit, et n'a pratiquement interrogé aucun témoin. Il a fait une déclaration affirmant que lui-même et la gendarmerie étaient très attachés aux libertés publiques, que l'affaire n'était qu'une infraction au code de la route et que vu le contexte, il demandait une dispense de peine.

Pas question, a répliqué l'avo-

cat, qui a demandé la relaxe pure et simple, accusant les gendarmes de dévoyer un article du code de la route à des fins répressives.

Au terme de deux heures de procès, le jugement a été mis en délibéré au 13 mars. Tous les présents étaient satisfaits de son déroulement et tout le monde était parfaitement décidé à aller jusqu'au bout pour qu'il n'y ait pas une jurisprudence contre la liberté d'expression.

Cette affaire arrivait dans un contexte où plusieurs personnes, avaient été attaquées par divers tribunaux pour des actions militantes. Des écologistes de

Greenpeace ont été condamnés parce qu'ils avaient barré une rue lors d'une protestation contre le naufrage du *Ievoli Sun*. Des syndicalistes s'opposant au travail du dimanche à l'occasion des fêtes se sont vu interdire de se trouver à moins de cent mètres de l'entrée d'une grande surface le dimanche 17 décembre, sous peine d'une forte amende.

C'est une raison supplémentaire pour mettre en échec la gendarmerie, qui espérait bien que ce procès-verbal passe inaperçu. Il faut dire que, pour l'instant, c'est vraiment raté!

RATP Région parisienne
Dépôts de bus de Montrouge et Massy

GRÈVE CONTRE LE MANQUE DE PERSONNEL

Les 9 et 10 janvier nous étions en grève aux dépôts de bus RATP de Montrouge (à Paris Porte-d'Orléans) et de Massy, un dépôt annexe dépendant du même centre, contre le manque d'effectif. Le mouvement a été suivi à 75 % des 390 conducteurs de Montrouge et 30 % des 180 de Massy. Une bonne partie des ouvriers de l'atelier de Montrouge ainsi que des administratifs ont débrayé, car le manque de personnel se fait sentir partout.

Depuis des années les conditions de travail se dégradent, car la direction calcule les effectifs... en dessous du minimum indispensable pour assurer les services qu'elle a elle-même prévus, et qui sont de toute façon très largement en dessous de ce qu'il faudrait. L'attente des

voyageurs est donc prolongée et les bus souvent bondés. C'est d'ailleurs ce qu'expliquaient les affiches et les tracts diffusés aux usagers la veille de la grève par la CGT et la CFTD. Les services «non couverts» se répercutent sur le travail des conducteurs, dont la pause aux terminus s'en trouve écourtée à à peine 2 ou 3 minutes, voire à rien du tout.

Par ailleurs le manque de personnel rend presque impossible la récupération des jours que la direction nous doit pour les retards cumulés ou pour les quatre jours de repos au titre de la RTT pour l'année 2000. Pour obtenir une journée (qui nous est due!), c'est le parcours du combattant suivant: il faut se présenter un mois avant la journée demandée, jour pour jour. Ceux qui ont des chances de

l'avoir sont les cinq premiers demandeurs à Montrouge et les trois premiers à Massy. Il faut parfois venir à 4 h 30 du matin pour l'obtenir. Certains préfèrent passer la nuit au dépôt! Et il faut recommencer la même gymnastique plusieurs fois de suite si on veut 2, 3, 4 jours consécutifs...

En outre, la mise en place de la RTT, qui nous donne huit jours de repos en plus pour 2001, aggrave encore la situation car les embauches compensatoires n'ont pas été effectuées à temps. Ainsi au 1^{er} janvier, sur les vingt conducteurs supplémentaires prévus au dépôt, six seulement étaient arrivés.

La RATP prétend recruter au maximum des possibilités du centre de formation, et ne pas trouver de candidats. Mais c'est de l'intox: dans tous les secteurs

et métiers c'est pareil. La direction a reculé et étalé le plus tard possible les 1 200 embauches au titre de la RTT (dont 400 chauffeurs de bus).

La grève des 9 et 10 janvier a mis la direction en difficulté. Devant notre détermination et les assemblées générales réussies, elle a dû concéder quelques mesures palliatives: il n'y aura pas d'embauches supplémentaires, mais la promesse d'accélérer les embauches prévues. Il y aura aussi un minimum de dix conducteurs supplémentaires pris dans les autres dépôts pour être détachés à Montrouge et Massy, le temps qu'arrivent les nouvelles embauches, ce qui s'appelle déshabiller Pierre pour habiller Paul. Nous avons obtenu aussi que les huit journées que nous avons le droit de prendre (cinq à Montrouge et trois à Massy), au moyen de la gymnastique précédemment décrite, passent à dix. En outre nous devrions avoir le respect de nos rendez-vous au «médical-RATP» sur le temps de travail.

Il faudra contrôler l'arrivée des embauches et le respect des mesures annoncées par la direction, et cela ne résoudra pas le manque d'effectifs.

De toute façon, à l'échelle de l'ensemble de la RATP, on est très loin des 1 000 embauches nécessaires de chauffeurs (sur 10 000 conducteurs actuellement) estimées par la CGT. Mais pour cela il faudrait, bien sûr, une lutte de tout autre ampleur et à l'échelle générale.

Correspondant LO

L'autobus virtuel

Sur la ligne de bus 38, dans Paris, la direction avait planifié, à long terme, un bus de plus circulant une demi-journée tous les jours. Mais elle a, de façon tout aussi planifiée (mais à plus court terme), régulièrement supprimé chaque jour cet autobus. Plus puis moins égale zéro. La direction se moque du monde! Et encore le 38 est «avantagé» car la direction retire aussi des bus là où elle n'en a prévu aucun en plus.

Ainsi, couramment, sur 15 conducteurs prévus, par exemple, on se retrouve à seulement 12 ou 13...

The Race

Au cours de la grève à Montrouge et Massy, nous en avons profité pour dire ses quatre vérités à la direction.

Par exemple, sur les temps de parcours aberrants en période scolaire du 196, qui donnent 2 minutes de Massy-Palaiseau à Émile-Zola, soit environ 3 km et 6 arrêts.

Cela ferait du 90 km/h de moyenne, sans faire les arrêts.

On ne roule plus, on vole!

Gouverner c'est prévoir... dit-on

Le 31 décembre 2000, le métro était gratuit. Heureusement, car pour les conditions de transport, ce n'était pas le top. Et pour le retour... c'était rentrer à pied ou attendre le matin vers 5 h 30.

Sur les 34 suppléments prévus, seuls 12 ont été assurés...

Mais nos dirigeants pensaient que le 31 décembre 2000, il ne se passerait rien.

C'était évidemment plus facile de penser ça que de trouver des effectifs pour que ça roule.

Échos du bulletin
Lutte Ouvrière
RATP Réseau routier
du 15 janvier 2001

RATP

SOYEZ TRANSPORTÉS SUR UN PETIT NUAGE

La Régie autonome des transports publics de la région parisienne fait une campagne d'affiches et d'animation intitulée «Ensemble, conjugons ville et sérénité». On y trouve des «stations habillées aux couleurs du zen», des «espaces de détente ou massages et dégustations», ainsi qu'un «Petit guide de la sérénité».

La RATP publie depuis longtemps un hebdomadaire gratuit intitulé «A nous Paris». Dans le numéro du 8-14 janvier, un article accompagne cette campagne. On peut y lire les précieux conseils suivants, sous le titre «La sérénité? Et si vous commencez tout de suite»: «Faites le test: écoutez-vous parler pendant une journée. Vous serez surpris du nombre d'expressions, de remarques et de jugements négatifs que vous utilisez... Essayez de dire la même

chose de façon positive. Dans les jours qui suivent, tentez de bannir les négations de votre vocabulaire. Peu à peu vous positiverez automatiquement. Vous verrez, ça change tout!»

Nous avons donc essayé. Au lieu de dire comme d'habitude: «Ça fait vingt minutes qu'on attend ce fichu bus, quand va-t-il arriver?», nous avons proclamé, sur un ton léger: «Cette parenthèse temporelle nous sort de l'agitation, merci à la RATP de nous permettre cette relaxation».

Ou encore, plutôt que: «Qu'est-ce qu'on est entassés,

le conducteur arrivera-t-il à fermer les portes?», nous nous sommes exclamés, gaiement: «Ah, quelle joie de se sentir si proches les uns des autres, et quel intéressant spectacle que la manœuvre

des portes». Voilà, essayez: vous n'arriverez pas plus tôt, vous ne paierez pas moins cher et, si vous faites ces remarques à voix haute, on risque de vous conduire... à l'asile.

e millénaire.' There are also small text blocks on the right side of the graphic."/>

Il y a 10 ans

La guerre du Golfe

POUR LA DÉFENSE DES

Il y a dix ans, le 17 janvier 1991, commençait l'opération « Tempête du Désert ». Au nom de l'ONU, dans une croisade pour « le droit et la liberté », une coalition de vingt-huit pays, à la tête de laquelle se trouvaient les Etats-Unis, entra en guerre contre l'Irak. La guerre aérienne allait durer trente-huit jours pendant lesquels l'Irak et le Koweït seraient écrasés sous les bombes, larguées par des avions et des missiles les plus modernes du monde.

Il s'agissait soi-disant de « frappes chirurgicales » effectuées avec des « armes intelligentes » que l'état-major américain présentait comme étant capables de faire la part entre les objectifs stratégiques et les civils ! Dans la réalité, ces bombardements firent plus de 100 000 victimes irakiennes, au cours notamment des bombardements sur Bagdad et Bassorah. Quand commença l'offensive terrestre, le 24 février, l'armée de Saddam Hussein n'avait plus le pouvoir de se défendre ; c'était une armée en déroute, en train de quitter le Koweït, que les forces de la coalition finirent par massacrer.

La coalition engagea 700 000 hommes dans ce conflit, provenant en majorité, avec 450 000 soldats américains, de la première puissance mondiale, utilisant un armement perfectionné disproportionné avec la force réelle de l'Irak. Par ce déploiement militaire écrasant, les pays impérialistes, enrôlant d'autres Etats sous leur bannière, entendaient signifier à l'Irak qu'il n'était pas question de toucher au pétrole du Koweït ni de remettre en cause les frontières et l'ordre qu'elles avaient établi dans cette partie du globe.

LE CONTENTIEUX IRANO-KOUEÏTIEN

La crise remontait au 2 août 1990, quand l'Irak avait envahi le Koweït, reprenant une ancienne revendication territoriale, puisque cet Etat était une province irakienne au temps de la domination de l'Empire ottoman. Mais avec la chute de ce dernier, au lendemain de la Première Guerre mondiale, les pays impérialistes (principalement la Grande-Bretagne et la France) avaient pris le relais et établi des protectorats au Moyen-Orient, dont les frontières, tracées au cordeau, reflétaient plus les rivalités entre les puissances que le respect du droit des peuples. Avec le forage des premiers puits de pétrole, dans les années trente, vinrent s'implanter les grandes

compagnies pétrolières. La région du golfe Persique était peu peuplée, parcourue par des tribus de Bédouins. Les compagnies pétrolières créèrent alors des Etats (Koweït, Qatar, Emirats...) en propulsant à leur tête des chefs de tribus, qui restèrent en place, et sous leurs ordres, lorsque l'indépendance formelle fut acquise dans les années soixante. En 1990, au moment de la guerre du Golfe, ces monarchies héréditaires réactionnaires étaient toujours en place... et le sont toujours aujourd'hui.

Le Koweït, possédant 10 % des réserves mondiales connues de pétrole, est le pays possédant le plus fort produit national brut de la planète. L'indépendance de ce micro-Etat (comme les autres émirats) n'a d'ailleurs justement pour fonction que de réserver les énormes revenus du pétrole, sans avoir à les répartir en faisant profiter le reste de la population de la région de leurs retombées. Et derrière la richesse insolente de la famille Al Sabah et d'une couche de privilégiés, derrière la façade d'immeubles modernes luxueux, le Koweït n'en reste pas moins un Etat sous-développé, archaïque, dont la population, composée pour 60 % de travailleurs émigrés provenant majoritairement d'autres pays arabes ou de camps palestiniens, vit dans le dénuement. Quant aux féodaux à la tête de l'Etat, leur fortune, si elle trouve son origine dans le pétrole, s'est largement diversifiée et ils ont placé leurs capitaux dans des entreprises étrangères, détenant par exemple près d'un quart du capital de Hoechst, 17 % de Daimler-Benz, 22 % de la British Petroleum. La City de Londres est leur place forte.

UNE LUTTE CONTRE LA DICTATURE... À GÉOMETRIE VARIABLE

Le coup de force de Saddam Hussein sur le Koweït représentait donc un danger pour les



George Bush, président des États-Unis, lors d'une rencontre avec le roi Fahd d'Arabie Saoudite, en vue de préparer la guerre qui a éclaté moins de deux mois plus tard.

revenus des compagnies impérialistes. D'autre part, il n'était pas question de tolérer qu'un petit Etat du Tiers Monde – même s'agissant d'un des plus développés du Moyen-Orient – puisse intervenir sans l'aval des grandes puissances. Alors, l'ancien allié d'hier est devenu un « nouvel Hitler », un « dictateur » qu'il fallait écraser et, au nom de l'ONU, le gouvernement américain engagea donc vingt-sept pays derrière lui dans sa croisade pour faire « respecter le droit » et pour « la liberté ».

Les régimes de dictature, pourtant, les puissances impérialistes s'en accommodent d'autant mieux qu'ils maintiennent leurs peuples dans la pauvreté et, par la force, empêchent toute révolte qui pourrait menacer leurs intérêts économiques. Les dictateurs africains sont reçus à l'Élysée et, en Amérique latine ou en Asie, les Etats-Unis ont soutenu les régimes et les dictateurs les plus sanguinaires, n'hésitant pas, comme au Nicaragua, à intervenir quand la population les renversait. Et puis, la guerre contre l'Irak incluait des pays aussi réactionnaires et aussi peu démocratiques que l'Arabie Saoudite où prévaut la loi islamique, le Maroc, la Chine de Tien An Men, et bien sûr le Koweït, dont seulement 6 % de la population a le droit de vote !

D'autre part, que Saddam Hussein soit un dictateur, cela ne datait pas d'hier. En 1963, il avait participé à l'assassinat de milliers de militants commu-

nistes. Arrivé à la tête de l'Etat, sa dictature avait continué à s'exercer, notamment contre la minorité kurde du pays ; ainsi, en 1988, la répression menée contre eux avait fait des milliers de victimes. Mais cela n'empêchait pas les puissances impérialistes, dont la France et les Etats-Unis, d'entretenir de bonnes relations avec lui, la France notamment depuis la fin des années soixante, en cherchant à développer des relations commerciales avec les pays arabes, face à l'impérialisme américain pro-israélien. Elle est d'ailleurs un gros fournisseur d'armes auprès des pays du golfe Persique, qu'il s'agisse de l'Arabie Saoudite, des Emirats, du Qatar ou de l'Irak. En janvier 1990, un an avant que Saddam Hussein ne devienne l'homme à abattre, Chevènement, alors ministre de la Défense et représentant de commerce pour Thomson, Dassault et Matra, avait déclaré, à propos d'une vente de matériel militaire à l'Irak, vouloir « affirmer la pérennité des liens avec ce pays ». Quant aux Etats-Unis, après la chute du chah en Iran et l'arrivée au pouvoir de Khomeiny, ils considéraient alors l'Irak comme une puissance capable de faire régner l'ordre dans cette partie du monde. Mais c'était alors l'ordre impérialiste, celui qui représente « la loi du droit », pour reprendre une expression de Mitterrand, alors que, lorsque les pays pauvres revendiquent leur part de revenus, on ne parle plus que de « la loi de la jungle ».

LES ÉTATS-UNIS, GENDARMES DU MONDE

Durant ce conflit, les Etats-Unis ont aussi réaffirmé leur place de seule véritable grande puissance mondiale. De par les forces et l'argent investis déjà, mais surtout parce que les pays impérialistes de seconde zone, s'ils étaient d'accord sur le principe de l'intervention, n'ont eu cependant d'autre choix que de les suivre, afin de préserver leurs intérêts futurs au Moyen-Orient. Ainsi le gouvernement français, avec bien des contorsions dans le langage pour pouvoir présenter au monde arabe l'image du pays restant le plus favorable à l'Irak, a-t-il engagé 10 000 hommes pour « la libération du Koweït ». Et si Chevènement a démissionné, le 29 janvier 1991, c'est en fin de compte pour pouvoir, au moment de la reconstruction et des contrats à conclure, défendre d'une autre façon les intérêts de la bourgeoisie française. Car il lui a quand même fallu plus de six mois pour se découvrir des états d'âme !

LA DÉFENSE DE L'ORDRE PÉTROLIER

Par la guerre du Golfe, par cette démonstration de force démesurée et criminelle, les Etats-Unis ne cherchaient pas en fait à abattre un dictateur.

contre l'Irak

TRUSTS PÉTROLIERS

D'ailleurs, dix ans plus tard, Saddam Hussein est toujours en poste, et pour cause. L'état-major américain a choisi consciemment d'arrêter la guerre avant d'avoir totalement anéanti son armée, afin de lui laisser les forces nécessaires pour faire régner l'ordre intérieur. Après avoir appelé la population irakienne à la révolte, les armées occidentales, avec le cynisme le plus total, ont laissé les mains libres à l'armée de Saddam Hussein pour réprimer sa population, qu'il s'agisse des Chiïtes qui s'étaient révoltés dans le sud ou des Kurdes dans le nord du pays.

Le but de l'intervention n'était pas non plus de faire « respecter le droit » et appliquer les résolutions de l'ONU. Israël n'a jamais appliqué les résolutions de l'ONU lui enjoignant de quitter les territoires occupés, et les grandes puissances n'ont jamais ne serait-ce qu'envisagé des représailles pour l'obliger à le faire!

Non, pour les Etats-Unis, et dans une moindre mesure pour les impérialismes de seconde zone obligés de les suivre, militairement ou financièrement, il fallait faire la démonstration, à Saddam Hussein mais aussi à tous les régimes du Tiers Monde, que toutes les richesses de ce monde leur appartiennent, où qu'elles soient, et qu'il ne faut pas y toucher. Dans un monde mis en coupe réglée pour les profits exclusifs des grandes sociétés capitalistes, les Etats-Unis veulent faire régner l'ordre, l'ordre des multinationales, à l'échelle de la planète. Comme l'a dit à l'époque le secrétaire d'Etat à la Défense Dick Cheney : « Nous devons maintenir notre capacité à contrôler les océans du monde, à remplir nos engagements en Europe et dans le Pacifique, à être capables de déployer des forces, que ce soit en Asie du Sud-Ouest ou au Panama, pour faire face aux imprévus afin de défendre les vies et les intérêts américains ».

Dix ans après, la population irakienne continue de payer pour cette démonstration de force de l'impérialisme, qui

continue envers et contre tout de lui imposer un embargo désastreux pour ses conditions de vie et des bombardements meurtriers. Ceux-ci contribuent en fait à renforcer la position de

Saddam Hussein et de sa dictature, contre la population qui s'enfonce dans la misère la plus noire.

Marianne LAMIRAL



Destructions à Bagdad en février 1991.

Billy Elliot

de Stephen Daldry



Ce film anglais se déroule dans une ville minière du nord-ouest de l'Angleterre à la fin de la longue grève des mineurs de 1984 contre la fermeture des mines. Billy est un adolescent de 11 ans. Son père et son frère aîné sont mineurs et grévistes. La police traque les grévistes, occupe les mines. Les affrontements sont fréquents. Les grévistes mènent la vie dure aux briseurs de grève.

Le film n'est pas un film sur la grève. Si celle-ci est la toile de fond de toute l'histoire, le thème central réside dans la découverte par un adolescent de sa passion pour la danse classique. Dans ce milieu populaire et rude des mineurs, si un jeune garçon est encouragé à enfiler les gants de boxe, il est inimaginable qu'il pratique la danse et se plaise parmi les tutus et les chaussons, dans une activité réservée aux filles. C'est donc en cachette que Billy est pris en main par un professeur de danse qui, de son côté, découvre à cette occasion un milieu populaire qui n'est pas le sien.

Billy Elliot est l'histoire de cette passion du jeune garçon, du difficile apprentissage de l'art de la danse, de la lutte du père contre ses propres préjugés et des obstacles matériels qu'il faut franchir pour atteindre l'objectif dans un monde inégalitaire, où la musique et la danse sont plutôt réservées à certains milieux sociaux, aisés et petits-bourgeois.

Certains spectateurs peuvent ne voir dans ce film que l'opposition entre l'échec d'un combat collectif d'une génération, celui de la grève des mineurs anglais de 1984, et les possibilités ouvertes à la génération suivante par la réussite d'un combat individuel. Il y a cette opposition dans le film, sans toutefois qu'il valorise l'une plus que l'autre. Car il reste surtout une peinture émouvante et chaleureuse d'un milieu solidaire, celui de la classe ouvrière, qui malgré l'exploitation, malgré de dures conditions de vie, malgré les préjugés, sait finalement accepter et respecter les différences.

Michel ROCCO

Marie-Line

de Mehdi Charef avec Muriel Robin

Grande gueule, dure à la tâche pour elle et pour les femmes immigrées qu'elle dirige, Marie-Line est chef d'une équipe de nettoyage dans un supermarché.

Les toiles d'araignée ne manquent pas dans sa tête : elle rate rarement l'occasion de préférer des propos racistes. Heureusement, Marie-Line n'est pas que cela. Elle sait même être beaucoup mieux. Sensible aux problèmes et aux malheurs des autres, elle est très proche des femmes qui travaillent avec elle et qui l'apprécient, même si elle les rudoie

quelquefois...

Une des femmes de ménage, Africaine sans papiers de son équipe, est arrêtée par la police. Sans hésiter, Marie-Line recueille son petit garçon, laissant par la même occasion ses préjugés de côté.

Le film est parfois maladroit, mais il se place chaleureusement du côté des plus faibles, plaidant pour l'entente et la solidarité entre tous les travailleurs, quelle que soit leur origine ou la couleur de leur peau.

Alain VALLER

Vient de paraître LUTTE DE CLASSE N° 56 janvier 2001

- Sécurité alimentaire et insécurité capitaliste.
- Italie, Allemagne, France : les Verts au gouvernement. La vraie nature des écologistes.
- États-Unis : Les élections ont enlevé sa feuille de vigne à la démocratie.
- Côte-d'Ivoire Une « deuxième république » née dans la tricherie électorale et la violence ethniste.
- Sierra Leone Les diamants, enjeu d'une guerre civile sanglante et de l'intervention impérialiste.
- Tribune de la minorité Entre guerre et paix : de nouvelles menaces pour le peuple palestinien.



Prix : 10F - Envoi contre 12F en timbres



LES 35 HEURES DU PATRON

Manifestation
du 19 décembre 2000.

ÇA NE PASSE PAS!

Tandis que la direction de Michelin fait le forcing pour faire admettre son projet par un référendum dans toute la Manufacture (ensemble des usines Michelin en France) les syndicats CGT, CFDT et FO s'y opposent et appellent à voter non.

Cependant à la CFDT les dirigeants de la Fédé Chimie, qui sont, eux, partisans du oui au référendum, ont condamné l'attitude de leurs syndiqués. Une crise grave vient d'éclater et cela pourrait menacer l'existence même des syndicats CFDT dans les usines Michelin.

LES MANŒUVRES PATRONALES

Fin décembre, à l'issue de la 15^e réunion entre syndicats et direction, celle-ci avait cru parvenir à ses fins : obtenir l'accord d'un des syndicats, en l'occurrence la CFDT.

En effet quelques responsables clermontois, bien que minoritaires dans leur propre syndicat, mais soutenus par la Fédé Chimie, prétendaient parler au nom de toute la CFDT Michelin de Clermont-Ferrand, et acceptaient le principe du référendum. Et sans cacher leur approbation du projet patronal, donc prêts aussi à donner leur signature dans la foulée... Ce qui reviendrait à laisser le champ libre à Michelin pour mettre son plan en application : la flexibilité aggravée des horaires.

Pour en arriver là, Michelin a réécrit son projet, avec en fait très peu de modifications par rapport à la première mouture : essentiellement une journée de congé supplémentaire. Mais cela a suffi aux dirigeants CFDT pour crier victoire, pour oser parler d'avancées significatives grâce à de « véritables négociations » que la CFDT appelle pompeusement « une nouvelle culture d'entreprise »!

Or le texte du projet de Michelin, imprimé sur 27 pages en caractères serrés, et qui a été envoyé au domicile de chacun des 27 000 salariés de Michelin France, contient une série de pièges sur les horaires. Mais cela est camouflé par une foule de détails minutieux et complexes sur les systèmes d'équipes, de compte épargne-temps, sur les équipes de fin de semaine, sur les moyennes horaires par semaine, ainsi que sur les salaires et le calcul des heures supplémentaires.

Bref, un vrai casse-tête à déchiffrer. Ainsi on s'aperçoit que 8 heures de présence seront payées 7 h 10 avec la suppression des temps de pause, de casse-croûte, de douche, d'habillage ! Ou encore, concernant la promesse de 1 000 embauches, si le vote oui l'emporte au référendum, il peut s'agir, au moins en partie, de travailleurs déjà embauchés, mais en CDD. Tant mieux pour eux, mais cela ne correspond pas vraiment à mille emplois supplémentaires, et surtout cela ne compense absolument pas la suppression de 7 500 postes dans les usines Michelin en Europe, dont 1.400 en France, l'essentiel devant une fois de plus concerner les usines clermontoises.

La direction mobilise son encadrement, des chefs de service aux chefs d'équipes, tant dans les ateliers que dans les bureaux et les labos. Pour cela il n'y a pas de problème à faire arrêter le travail pour réunir les travailleurs par groupe. Il s'agit de les persuader des avantages à voter oui au référendum et à grossir les inconvénients du non... Tout un argumentaire avec des fiches a été préparé pour la maîtrise qui doit l'assimiler et le présenter avec conviction au personnel.

De tels efforts devraient être payants pour Michelin, au vrai sens du terme : en obtenant un référendum, et si le oui l'emporte, il pourra imposer n'importe quels horaires et empocher un assez joli cadeau gouvernemental de plus de 150 millions de francs, soit l'équivalent de six jours de salaire pour chaque salarié !

L'OPPOSITION DES SYNDICATS ET DES TRAVAILLEURS

Les discussions et les critiques se multiplient à mesure que la date prévue du vote par référendum s'approche, en principe vendredi 25 janvier. Depuis des mois, à la veille de chacune des réunions préparatoires syndicats-direction, les syndicats, surtout la CGT, ont ap-

pas hésité à s'opposer ouvertement à leur base, syndiqués et délégués du personnel. Ces bureaucrates se sont vite retrouvés minoritaires, en déclarant qu'il faut accepter un référendum et voter oui. Alors ils se sont fait appuyer par leurs dirigeants nationaux de la Fédé Chimie pour tenter d'imposer leur diktat.

Les dirigeants de la Fédé Chimie font partie de l'entourage direct de Nicole Notat, laquelle vient d'ailleurs de donner son avis dans les médias : elle approuve tout

groupuscule irresponsable et indigne de continuer à porter le sigle CFDT.

Les conséquences sur la CFDT Michelin risquent d'être désastreuses. Si certains continuent le combat et vont même jusqu'à réclamer la démission d'un de leurs dirigeants nationaux, d'autres parlent de déchirer ou de brûler leur carte ; d'autres encore envisagent d'aller au syndicat SUD, qui n'existe pas chez Michelin ; d'autres envisageraient d'aller à la CGT.

Quant à la CGT, elle a animé les mouvements de grève et a clairement dénoncé les dangers de la loi Aubry des 35 heures. Ce sont les militants CGT qui ont poussé les travailleurs et les autres syndicats, CFDT et FO, à continuer jusqu'ici à dire non à Michelin.

Pour tenter de continuer à s'opposer au patron, la CGT vient de saisir les tribunaux en utilisant justement les divisions internes de la CFDT. Le tribunal de grande instance de Clermont-Ferrand doit statuer sur la demande d'irrecevabilité de la Fédé Chimie, puisque celle-ci, en toute rigueur, n'est pas un syndicat de l'entreprise. La CGT demande donc l'annulation du référendum, même si le jugement était prononcé après le vote. Le tribunal vient de faire savoir qu'il rendra son jugement le 24 janvier.

La CGT a formulé une autre demande, auprès du tribunal d'instance : un report du vote et une consultation par catégorie de salariés, comme pour les élections professionnelles, de façon à pouvoir décompter séparément les voix des ouvriers, des employés, de l'encadrement. Le jugement est mis en délibéré au 19 janvier.

Si le référendum a lieu, quels que soient les épisodes d'ici là, on doit souhaiter que le non l'emporte. Ce serait un camouflet pour Michelin et ses sbires. Et de toute façon, rien ne dispensera les travailleurs de continuer à lutter pour défendre leurs véritables intérêts.

Correspondant LO



lé à réagir. Et à chaque fois, il y a eu du répondeur (voir les numéros précédents de LO). A Clermont-Ferrand, comme dans les autres sites, des centaines et même des milliers de travailleurs, surtout dans les ateliers, ont fait grève et manifesté en ville.

Les explications des syndicats et les appels des militants ont convaincu nombre de travailleurs des dangers du projet de Michelin, qui est en fait l'application de la loi Aubry. La colère s'est concentrée sur la question des samedis libres, alors que Michelin maintient au minimum 15 samedis travaillés par an ; plus en réalité, avec la flexibilité et les heures supplémentaires qui sont loin d'être toutes au volontariat. Il est même question de cinq samedis travaillés dans les bureaux, alors que ceux-ci n'en ont jamais eu jusqu'ici.

LA CRISE À LA CFDT

L'origine de la crise à la CFDT est l'attitude des dirigeants locaux et régionaux clermontois, qui n'ont

ce que demande Michelin et conseille de voter oui au référendum...

Mais les syndiqués CFDT restent très majoritairement pour le non. Malgré les menaces d'exclusion de leur propre syndicat dont ils sont l'objet de la part des dirigeants nationaux, lesquels leur ont interdit de s'exprimer au nom de la CFDT, ils n'ont pas cédé. Ils ont même constitué une « liaison CFDT », sorte de coordination des sections syndicales CFDT entre les usines Michelin en France, et se sont réunis deux fois ces jours-ci à Clermont-Ferrand. A l'unanimité, ils réclament la poursuite des discussions alors que les dirigeants de la Fédé Chimie estiment avoir obtenu suffisamment, et ils sont pour le non au référendum... Ils ont même le soutien de certains responsables locaux ou régionaux qui pourtant étaient jusque-là fidèles à la ligne fédérale.

La Fédération Chimie tape du poing sur la table et menace tout le monde d'exclusion, accusant la majorité de ses syndiqués d'être un